

**Archives
Proudhoniennes**

2014

***Proudhon
et les identités ouvrières***

*

Bulletin annuel
de la
Société P.-J. Proudhon

ISSN : 1260-9390

© Société P.-J.Proudhon

Paris

2014

Présentation générale

Georges Navet

Proudhon écrit en mars 1855 dans ses *Carnets* :

« né de père et mère paysans, ouvriers, élevé dans les habitudes, les mœurs, les pensées du prolétariat ; n'étant jamais sorti de ce milieu, m'y étant pour ainsi dire fixé d'une manière irrévocable par mon mariage... »¹

Le concept de prolétariat vient ici « coiffer » une double appartenance d'origine et désigne ceux qui, dans le monde agricole ou dans le monde industriel, ne sauraient vivre ou survivre que de leur travail (quand travail il y a). La note suggère que non seulement l'origine n'a jamais cessé de structurer « les habitudes, les mœurs, les pensées » de l'auteur, mais qu'elle est assumée et même délibérément entretenue à l'heure où celui-ci est devenu capable de vivre de sa plume ; quand on sait quel acte volontaire et réfléchi fut le mariage de Proudhon, quels critères présidèrent au choix qu'il fit d'une épouse², on

¹ Cité par Pierre Hautmann dans son *Proudhon* (Beauchesne, Paris, 1982, p. 47).

² On lit ceci dans la demande en mariage qu'il adresse à celle qui deviendra sa femme : « ... l'ouvrière, simple, gracieuse, naïve, dévouée au travail et à ses devoirs, telle en un mot que j'ai cru en apercevoir le type en vous, ravit mon

ne peut que conclure que ce qui n'était au départ qu'un constat de fait est devenu par décision « irrévocable » un engagement et une revendication.

A dix-sept ans de distance, la note de 1855 résonne du même accent que la lettre de candidature à la pension Suard que Proudhon adressait en mai 1838 aux membres (forcément bourgeois) du jury :

« Né et élevé au sein de la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affections, et surtout par la communauté des souffrances et des vœux, la plus grande joie du candidat, s'il réunissait vos suffrages, serait, n'en doutez pas, Messieurs, de pouvoir travailler sans relâche, par la philosophie et par la science, avec toute l'énergie de sa volonté et la puissance de son esprit, à l'amélioration intellectuelle et morale, de ceux qu'il se plaît à nommer ses frères et ses compagnons ; de pouvoir répandre parmi eux les semences d'une doctrine que je regarde comme la loi du monde moral ; et, en attendant le succès de ses efforts de se trouver déjà, en quelque sorte, comme leur représentant parmi vous »¹

Proudhon exprime dans cette lettre la nette conscience qu'il a du risque qui le guette, s'il est lauréat du concours, de cesser d'appartenir à sa classe d'origine, de devenir un bourgeois peut-être, autre chose qu'un ouvrier à coup sûr. Il a été effectivement et au sens le plus strict ouvrier (ouvrier imprimeur), et il deviendra, grâce précisément à la pension Suard, un « publiciste » (comme on disait alors) vivant de sa plume. La

hommage et mon inclination », in Pierre-Joseph Proudhon, *Mémoires sur ma vie*, textes ordonnés et présentés par Bernard Voyenne, Actes et Mémoires du peuple, La Découverte/ Maspéro, Paris, 1983, p. 102.

¹ *Correspondance de P.-J. Proudhon*, A. Lacroix et Cie, éditeurs, Paris, 1875, t. I, p. 30.

lettre valait serment, serment certes de ne pas oublier son origine et surtout, et davantage, de demeurer au service de sa classe d'origine. On pourrait, sous cet angle, voir dans les développements ultérieurs sur le travail comme activité créatrice de la pensée une manière pour le penseur de se prouver qu'il continue sinon à être un ouvrier, du moins à se placer dans le rayonnement de cette activité créatrice et dans la reconnaissance (à la fois théorique et affective) de son caractère fondamental.

En 1838 Proudhon parle d'ouvriers ; en 1855, il parle de prolétariat (paysan et ouvrier) : faut-il lire dans le passage le signe d'un élargissement de l'intérêt ou un flottement du vocabulaire? L'insistance sur la main sera telle, dans l'étude de *De la Justice...* qui traite du travail, qu'elle inciterait à penser que lorsqu'en 1838 Proudhon écrit « ouvrier », il pense « manouvrier », celui qui œuvre, qui travaille, de ses mains, qu'il le fasse à la campagne ou en atelier ¹

Autant que l'attachement affectif, intellectuel et moral au « prolétariat » et/ou au monde « ouvrier », ces considérations de vocabulaire et les analyses qu'elles demandent justifient une interrogation sur *Proudhon et les identités ouvrières*. La constellation lexicale s'agrandit si l'on y ajoute le terme de « plèbe », qui est nettement péjoratif, et celui de « peuple », qui est nettement plus positif. L'excellent latiniste qu'est Proudhon n'ignore pas que dans l'antique formule romaine *Senatus populusque romanus*, le mot « populus »

¹ Si le terme de « manouvrier » a quasiment disparu de l'usage courant, celui d'« ouvrier agricole » suffirait à justifier le rapprochement. Le sens du mot « ouvrier » (agricole ou industriel) se rapproche alors considérablement de celui de « prolétariat » employé dans la note de 1855.

désignait l'ensemble de ceux qui possédaient des droits politiques et que cet ensemble se confondit longtemps avec le patriciat – par opposition avec la plèbe, qui se caractérisait par l'absence de droits politiques.

L'avènement, sous la II^e République du suffrage universel (masculin) et sa continuation sous le Second Empire (en dépit de fluctuations touchant son assiette et son ampleur) interdit de penser la différence entre peuple et plèbe en termes de droits politiques. Dans ce qui sera son dernier grand livre (posthume), Proudhon parlera de « capacité » : *De la capacité politique des classes ouvrières*. La capacité n'est pas un droit, quoique ce soit le droit (de suffrage) qui lui permette de s'exprimer sans violence. Elle est une aptitude à prendre conscience de ce qu'on est, de se distinguer (des autres classes) et à se donner en conséquence un programme issu de la prise de conscience. Sans cette capacité, sans l'acquisition de cette capacité, et quoique disposant du droit de suffrage, l'ensemble du prolétariat ou du monde ouvrier n'est que plèbe qui reste manipulable par les instances et les classes dominantes.

La lettre de candidature à la pension Suard dépassait considérablement le simple constat d'appartenance à « la classe ouvrière » : elle l'assumait et la revendiquait sous la forme de la promesse de contribuer à l'élévation et à la transformation de cette classe. Près de trente ans plus tard, le livre inachevé sur la capacité « des classes ouvrières » retrouve et prolonge la promesse, incarnée cette fois dans une frange au moins des dites classes. « Cet ouvrage a été conçu sous votre inspiration : il vous appartient », écrit le Proudhon de 1865 s'adressant aux rédacteurs ouvriers du *Manifeste des Soixante*.

Dans la droite ligne de ce que l'on peut appeler sans forçage sa profession de foi de 1838, Proudhon s'est toujours voulu le « moniteur » des gens du peuple ou, au départ, de la plèbe ; le « moniteur » était, dans l'enseignement dit « mutuel » (ou « lancastérien ») que Proudhon connut à l'école primaire, l'élève un peu plus avancé qui était chargé de transmettre son savoir à ses camarades qui l'étaient moins. Pas un maître, juste un élève que la chance, les circonstances, un esprit plus vif, avaient amené à avoir un peu d'avance sur les autres.

De telles bases conduisent d'abord à interroger la façon dont le Bisontin conçut, par exemple, sa tâche de journaliste et son rôle de député, c'est-à-dire de « représentant » du peuple, en fonction de qu'on appelait alors la question ouvrière. Conduisent ensuite à scruter, dans son œuvre, les différentes manières qu'il a d'aborder, de décrire et de penser « l'ouvrier », ou plutôt « les ouvriers », sur les plans économique, historique et surtout, peut-être, philosophique, moral et révolutionnaire.

Se dessine ainsi une sorte de cercle qui renvoie sans cesse de la classe ouvrière à Proudhon, et de Proudhon aux classes ouvrières. De cercle, ou plutôt de spirale, la spirale, au contraire du cercle, exprimant une évolution en même temps qu'une complexification. Il n'y a pas une identité ouvrière, donnée partout et une fois pour toutes, il y a des identités ouvrières, qui sont peut-être autant d'avatars d'une condition ouvrière (ou « prolétarienne ») plus générale, mais d'une condition qui change durant la période considérée et qui s'incarne différemment selon les secteurs, les modes d'organisation et de coopération, les situations locales, etc. Le détour par l'histoire (qui sont les ouvriers au XIX^e siècle ? que prétend-on désigner sous cette appellation ? qui, parmi eux,

et par quel biais a lu Proudhon ?) et par l'étude, à travers la correspondance par exemple, des relations que maintint Proudhon avec « les classes laborieuses » s'efforce d'esquisser une cartographie de ces identités ouvrières dans leurs rapports avec celui qui sut rester leur « frère » et « compagnon » bisontin.

Les ouvriers au temps de Proudhon : éléments d'histoire sociale

Samuel Hayat

Conservatoire national des arts et métiers

Laboratoire Histoire des technosciences en société (HT2S)

Le but de cet article est de donner quelques éléments de contexte sur les mondes ouvriers au temps de Proudhon, pour essayer de comprendre d'où Proudhon parle, en permettant des allers-retours entre le contenu de l'œuvre de Proudhon et son inscription, comme acteur historique, dans son temps. Dans cette perspective, la question de la réalité de l'expérience ouvrière est évidemment cruciale. Elle l'est, bien sûr, car Proudhon lui-même est d'origine ouvrière, et n'hésite pas à en faire un élément moteur de son engagement. Elle l'est aussi du fait de l'importance de la question ouvrière dans son œuvre. Et elle l'est enfin d'autant plus si l'on prend au sérieux ce que nous dit Pierre Ansart sur l'œuvre de Proudhon, à savoir qu'elle trouve sa source dans l'interprétation que fait Proudhon de la condition, des formes d'organisation et des projets d'une partie de la classe ouvrière, les ouvriers qualifiés organisés, dont les canuts lyonnais mutuellistes forment la pointe la plus avancée, ou le groupe le plus représentatif¹.

Mais évidemment, cela ne saurait signifier, ni pour Pierre Ansart ni pour nous, que pour comprendre ce que Proudhon entend quand il parle des ouvriers, il suffirait de s'intéresser à ces ouvriers et seulement à eux. Proudhon parle bien *des* classes ouvrières au pluriel, non seulement il est attentif à la petite production, au monde de l'atelier et de la fabrique, mais il cherche aussi à déterminer les formes d'organisation économique

¹ Pierre Ansart, *Naissance de l'anarchisme : esquisse d'une explication sociologique du proudhonisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

adaptées à la grande industrie, à l'agriculture, au commerce, etc. D'où la nécessité, pour comprendre ce que Proudhon a à l'esprit lorsqu'il parle des classes ouvrières, de donner quelques éléments d'histoire sociale de la France du XIXe siècle. Ainsi, on pourra voir quels sont alors les différents mondes ouvriers, ce qui les différencie, ce qui les relie, éventuellement¹.

Les années où écrit Proudhon (1840-1865) sont particulièrement intéressantes dans l'histoire ouvrière car elles combinent deux éléments. D'un côté, les façons de vivre, de travailler et de penser des ouvriers, et en particulier des ouvriers qualifiés, sont encore largement fondées sur une forte culture corporative et sur des conditions objectives permettant une certaine autonomie des travailleurs. Mais d'un autre côté, ce sont aussi des années de transformation rapide de l'économie et des conditions de travail.

I. Une photographie du monde ouvrier au temps de Proudhon

Pour commencer, je présenterai le monde ouvrier d'alors, de façon statique, c'est-à-dire en mettant l'accent sur ce qui ne change pas entre la naissance et la mort de Proudhon. Quelques éléments centraux se dégagent.

1) Plusieurs mondes du travail

La première chose à noter, c'est que sous les mots « travailleurs » et « ouvriers », on trouve des situations tout à fait diverses. Pour simplifier, on peut dire qu'il existe quatre mondes ouvriers (eux-mêmes complexes, et il existe des situations intermédiaires).

¹ Cet article se fonde principalement une série d'ouvrages d'histoire sociale portant sur les mondes ouvriers en France au XIXe siècle. Je me suis en particulier appuyé sur Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française: XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986 ; Roger Price, *A social history of nineteenth-century France*, New York, Holmes and Meier, 1987 ; Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1989 ; Roger Magraw, *A history of the French working class*, 2 vol., 1992 ; Jean-Pierre Daviet, *La société industrielle en France, 1814-1914: productions, échanges, représentations*, Paris, Éd. du Seuil, 1997.

A la plus petite échelle, il y a le travail domestique, le travail à la maison. Celui-ci constitue une réalité majeure du monde ouvrier au XIXe siècle, puisqu'il touche environ un quart des travailleurs. C'est principalement dans l'industrie textile, la plus importante industrie française, qu'il est développé, et en particulier chez les femmes, qui sont majoritaires parmi les travailleurs domestiques. On le trouve aussi bien développé en milieu rural qu'urbain, et ce sont souvent des tâches très subalternes, mal payées et difficiles.

A l'échelle un peu plus élevée, on trouve les artisans. Souvent travailleurs individuels, ou simplement un patron et un ou deux employés. Les entreprises artisanales constituent l'immense majorité des entreprises industrielles, plus de 90%, rassemblant environ un tiers de travailleurs. Les artisans sont alors la force dominante du monde ouvrier : ils possèdent un savoir-faire, ils sont souvent propriétaires de leurs outils de travail (ce qui ne les empêche pas d'être très dépendants économiquement), ils savent dans leur grande majorité lire et écrire, ils sont relativement libres de l'organisation de leur temps et ont une longue habitude de l'organisation collective sur une base de métier et/ou de quartier.

A un niveau un peu plus grand de concentration, on trouve la manufacture. C'est un type de lieu qui existe depuis des siècles mais qui s'est surtout développé au XVIIIe : un lieu de travail où des ouvriers en relativement petit nombre (environ une dizaine en moyenne) travaillent sous le regard du patron. Il est parfois difficile de faire la distinction entre le monde de l'atelier artisanal et celui de la petite entreprise manufacturière, mais c'est à mon avis crucial. Car dans la manufacture, des ouvriers de différents statuts se retrouvent : des ouvriers qualifiés, qui ressemblent pour beaucoup aux artisans dans leur culture et leurs habitudes ; et des ouvriers qui n'ont pas de compétence particulière, aisément remplaçables. Parmi eux, beaucoup de migrants, de femmes (un quart de l'ensemble des ouvriers sont des ouvrières), des enfants (10%).

Enfin, à la plus grande échelle, on trouve la grande industrie. Elle est rare au XIXe siècle, mais pas inexistante, notamment avec le développement de l'extraction minière et de la métallurgie. Comme dans les manufactures, des ouvriers de métier coexistent avec des ouvriers

sans qualification. Mais ces usines ont trois spécificités par rapport aux manufactures. La première est que la grande majorité est inscrite non dans la ville, mais dans le monde rural. Elles recrutent principalement des ruraux, qui continuent souvent à avoir une activité agricole. Seconde différence avec la manufacture, la taille fait que la surveillance directe de l'employeur cède le pas à un système où l'organisation du travail doit passer par des règlements, des surveillants, bref où il faut faire intégrer un certain nombre de normes aux ouvriers. Troisième spécificité, les usines ont beaucoup de mal à recruter, car elles sont dans des endroits isolés et le travail y est difficile, vu qu'il s'agit de rentabiliser les machines, donc d'avoir des rythmes fixes, à distance tant du travail artisanal qu'agricole. Cette situation particulière est porteuse de dynamiques très spécifiques.

Quatre mondes ouvriers, donc, qui ont bien sûr des relations, et qui sont traversés par une grande division : celle entre d'une part les travailleurs qualifiés, ouvriers de métier, rattachés pour beaucoup à une tradition de corps d'état ; et d'autre part les ouvriers non-qualifiés, où les femmes, les enfants, les ruraux sont surreprésentés. Par ailleurs, ce monde ouvrier se définit aussi par son extérieur : le monde agricole, qui représente alors les trois quarts de la population, mais dont on voit que les liens avec le monde ouvrier sont multiples ; la bourgeoisie, notables, patrons, professions libérales etc. ; et une classe qui se développe doucement, la classe des employés, des travailleurs de service, du secrétaire particulier jusqu'aux domestiques (domestiques qui sont un million environ au milieu du siècle). Même lorsque ces employés sont fortement prolétarisés, il y a clairement une volonté de se démarquer des ouvriers, de mettre en avant le caractère respectable du métier, etc.

2) Styles de vie

Etant donné la diversité de ces mondes ouvriers, on comprend qu'il soit impossible de définir un « style de vie » ou une « culture ouvrière » unifiée. Il est difficile de comparer ce que vit une travailleuse vivant dans une ferme, à 20 km de Lyon, qui en plus des travaux des champs bat les soies à la rivière pour le compte d'un fabricant lyonnais, et la vie d'un canut, ouvrier de métier, chef d'atelier, membre d'une société de secours mutuel. Même s'ils travaillent ensemble, c'est-à-dire qu'ils participent de concert au processus de fabrication d'un produit donné, ils

n'appartiennent pas au même monde. Cependant, quelques traits communs se dégagent. D'abord, la dépendance économique. Même les artisans propriétaires de leur outil de travail sont économiquement dépendants : ils n'ont souvent pas les moyens d'acheter la matière première, dépendent aussi des marchands qui leur passent commande, et en cas de nécessité d'investissement, par exemple dans une nouvelle machine, ils doivent la plupart du temps s'endetter. Tous les ouvriers sont aussi bien sûr dépendants de la conjoncture économique : ils n'ont pas de protection garantie en cas de chômage, de maladie, de vieillesse, etc. Le chômage est en particulier un gros problème : s'il n'est que de 5% en moyenne au XIXe siècle, il connaît des poussées violentes, simplement parce que beaucoup de travaux, comme le bâtiment, sont saisonniers, ou évidemment en cas de crise, la situation pouvant alors être dramatique. Ainsi, en 1848, on estime à plus de 50% le nombre d'ouvriers chômeurs dans le monde urbain. Quant à l'absence de protection pour la vieillesse, elle signifie que les travailleurs essaient de tenir le plus longtemps possible, et comptent ensuite sur leurs enfants, ce qui ajoute aux difficultés économiques de ceux-ci.

Le mode de vie ouvrier est donc caractérisé par une plus ou moins grande précarité. La plupart vivent au jour le jour, dépensant en moyenne 50 à 80 % de leur revenu en nourriture et en boisson – ce qui les rend très dépendants des fluctuations du prix du pain, qui est de loin la première cause de protestation populaire jusqu'aux années 1850. Le reste se répartit entre le logement, les vêtements et l'entretien du foyer (chauffage, lumière, meubles), avec dans le meilleur des cas quelques francs par mois pour le reste, le loisir, l'économie, la cotisation à une société de secours... Cependant, la situation des ouvriers n'est pas celle de la grande misère, qui existe aussi à l'époque, celle des véritables marginaux, vagabonds, invalides, etc. Les ouvriers ne forment pas la classe la plus basse de la société. En particulier les ouvriers, notamment s'ils sont qualifiés, sont insérés dans la société urbaine.

Le lieu principal de la sociabilité ouvrière est le cabaret. Lieu de détente et de boisson, c'est aussi l'endroit où les ouvriers (souvent d'un même métier) se retrouvent pour discuter, pour lire les journaux (on l'a dit, la plupart des ouvriers savent lire, en revanche l'abonnement individuel aux journaux est quasi-inexistant jusqu'aux années 1880 qui voit l'apparition d'une presse extrêmement bon marché). Les cabarets sont

aussi des lieux d'organisation : c'est là que les ouvriers d'un même corps d'état se retrouvent et que les associations ont leur siège. Associations de loisir, comme les groupes de musique, mais aussi associations plus militantes, des sociétés de secours mutuel jusqu'aux formes proto-syndicales héritées des compagnonnages. Cette centralité du cabaret va de pair avec un fort éloignement de l'Eglise, ce qui ne signifie pas nécessairement une déchristianisation (celle-ci s'accroît vraiment plus tard, après la Commune), mais en tout cas un éloignement de la pratique catholique, notamment de la messe.

Enfin, dernier élément dont il faut parler ici, les habitudes d'organisation et de lutte. Il est nécessaire de saisir deux choses importantes. La première, c'est que les formes de lutte sont encore très liées aux types de protestation d'Ancien régime, centrées sur le coût de la vie (notamment du pain) plutôt que sur le salaire, rarement dirigées contre les patrons et les capitalistes, mais plutôt contre les boulangers, les marchands, les symboles du pouvoir d'Etat comme les gardes forestiers ou les percepteurs, enfin plus exceptionnellement les châtelains des environs. Et au sein des entreprises, ce que nous assimilons aujourd'hui à la protestation ouvrière, en premier lieu la grève, n'existe que marginalement par rapport à des formes de résistance plus individuelles (absentéisme, travail fait mal ou trop lentement, sabotage). Cependant, et c'est là le deuxième point, ces habitudes traditionnelles de protestation coexistent avec des nouvelles formes, appuyées notamment sur les grèves, et qui tiennent beaucoup à la transformation radicale de la situation des ouvriers de métier durant la Révolution : la fin des corporations.

Il convient de s'arrêter un moment sur ce point, avant de passer à l'étude des transformations de la situation des ouvriers de métier au XIXe siècle. Ce qui change tout, ce qui fait la situation très particulière des ouvriers de métier (artisans, chefs d'atelier, apprentis, etc.) au temps de Proudhon, c'est qu'ils sont les héritiers d'une tradition corporative séculaire, mais brutalement interrompue, et que rien n'est venue remplacer¹. En effet, la loi Le Chapelier et le décret d'Allarde, en 1791, ont supprimé les corporations. Sous l'Ancien régime, celles-ci régulaient

¹ Steven Laurence Kaplan et Philippe Minard (dir), *La France, malade du corporatisme ? : XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Belin, 2004.

l'entrée dans les professions, organisaient la transmission de connaissance, stabilisaient les hiérarchies, donnaient en un mot à la production un cadre strictement contrôlé. Le décret d'Allarde interdit toute régulation de l'entrée dans le marché du travail, puis la loi le Chapelier va jusqu'au bout de la logique en interdisant tout regroupement, de quelque nature qu'il soit, ayant pour base une appartenance professionnelle commune. Cette disparition du cadre corporatif met les ouvriers et les patrons, dont les relations étaient jusque-là encadrées par des réglementations strictes, dans un face à face. Evidemment, ce n'est pas aussi simple que ça, et des formes de négociation continuent d'exister, mais elles se font désormais, notamment aux prud'hommes, dans un contexte d'égalité civile, et sans encadrement corporatif.

Mais l'organisation ouvrière ne disparaît pas pour autant. Simplement, alors qu'elle s'exerçait auparavant au grand jour, de façon contrôlée, elle devient désormais secrète, investissant des sociétés ouvrières secrètes qui existaient déjà dans l'univers corporatif : les compagnonnages¹. Il s'agit de véritables sociétés d'initiation, fortement antagonistes entre elles, rassemblant parfois des ouvriers de différents états ; et contrairement aux corporations, les maîtres n'en font pas partie. Il s'agit là d'une source majeure pour l'apparition de quelque chose que l'on pourrait qualifier de conscience de classe, une conscience de l'unité de ses intérêts et de leur antagonisme fondamental avec les intérêts du groupe des maîtres, des fabricants, des marchands, des banquiers, bref de tous ceux qui vivent du travail des ouvriers. C'est donc au sein des corps d'état, dans les sociétés secrètes héritières des compagnonnages, en particulier à partir des années 1830, que l'on voit se développer des luttes centrées sur le tarif, c'est-à-dire sur le prix du travail, plutôt que sur le prix des biens de consommation, et qui intègrent la grève à leur répertoire d'action².

¹ William Hamilton Sewell, *Gens de métier et révolutions : le langage du travail, de l'Ancien régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 [1980].

² Bernard H. Moss, *Aux origines du mouvement ouvrier français : le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Paris, les Belles lettres, 1985 [1976].

Voilà donc, de façon très grossière, les traits du monde ouvrier au temps de Proudhon. Mais évidemment, c'est très statique. Or les années pendant lesquelles Proudhon écrit, 1840-1865, sont des années de transformation profonde du monde ouvrier. Des transformations qui ne sont pas nécessairement évidentes au premier abord, mais qui sont pourtant porteuses de changements radicaux, et dont Proudhon est le témoin.

II. Les transformations du monde ouvrier autour de la révolution de 1848

Comment s'y retrouver parmi tous les changements du monde ouvrier ? De façon assez schématique, en reprenant la division de la première partie, je commencerai par présenter les changements dans la structure économique, avant de passer à celles qui affectent la culture et les pratiques d'organisation ouvrière. Je ne dis pas du tout que les secondes sont subordonnées aux premières, mais ça aide pour la présentation de faire cette séparation.

1) La première révolution industrielle.

La première chose à noter, c'est que les années de vie de Proudhon, des années 1800 aux années 1860, marquent ce que l'on peut appeler la première révolution industrielle en France, ou en tout cas la première vague d'industrialisation. Rompant avec la stabilité économique de l'Ancien Régime, le revenu connaît une croissance régulière 1 ou 2 % par an, qui aboutira, sur un siècle, à un quadruplement du PIB, tandis que la part de l'agriculture sera divisée par 2 ou 3. Cependant, dans cette première phase, c'est une industrialisation qui n'a rien à voir avec celle, massive, qui a lieu en Angleterre, en ce qu'elle ne repose que très peu sur l'apparition d'usines. C'est au sein même des ateliers et du monde artisanal que les machines apparaissent, permettant peu à peu des gains de productivité, et transformant progressivement le monde ouvrier.

Cette industrialisation a des raisons multiples : la France devient une puissance exportatrice, les progrès techniques (faibles mais réels) dans l'agriculture libèrent des bras, permettant une augmentation sensible du nombre de personnes travaillant dans l'industrie, la population des villes

croît, le système des transports se développe et la période est propice aux innovations, aux expérimentations¹. De ce fait, le monde ouvrier connaît une croissance régulière : au cours de la vie de Proudhon, le nombre de travailleurs industriels passe de moins de 2 à plus de 4 millions. Cependant, il faut le répéter : tout ceci a lieu sans grand bouleversement, sans disparition de l'artisanat au profit de l'usine. Bien au contraire, c'est une période de croissance sans précédent pour le monde de la petite entreprise, de l'atelier, de la petite fabrique et de la manufacture de quelques employés. Le monde de l'usine et des mines croît aussi, mais dans des proportions similaires, il n'y a pas de remplacement, mais une croissance parallèle. A noter que cette croissance ne se traduit pas par une augmentation massive des salaires, loin de là : ils baissent ou stagnent dans les années 1820-1840, et ne commencent à monter que dans les années 1850.

Pour autant, cela ne signifie pas que les pratiques ne sont pas transformées par la révolution industrielle, loin de là. Les gains de productivité qui permettent la croissance du monde ouvrier sont principalement dus à l'introduction de machines, qui ont plusieurs effets, parfois contradictoires, et qui méritent de reprendre les différents mondes analysés précédemment.

Le travail domestique, d'abord. C'est certainement le monde le plus touché par l'apparition des machines : dans le textile, le travail traditionnel, à la main, rural, principalement féminin, déperit progressivement. Il n'est pas nécessairement remplacé par du travail en usine ou en atelier, mais il devient clairement une activité plus spécialisée, du fait de l'introduction de la machine à coudre. Le travail domestique devient alors de moins en moins un travail rural d'appoint, et de plus en plus un travail urbain, toujours domestique, mais fait par des femmes, couturières ou modistes, désormais employées à temps plein et participant par là plus directement au monde ouvrier.

Le monde des artisans est lui aussi très touché. Plus exactement, les artisans, travailleurs qualifiés, lettrés, intégrés dans des milieux professionnels où l'information circule vite, prennent très rapidement

¹ Pour resituer ces transformations dans une histoire globale, voir Christopher Alan Bayly, *La naissance du monde moderne*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2007.

conscience du risque que constitue pour eux la mécanisation¹. Le risque est d'abord de voir leurs compétences propres dévaluées par l'apparition de machines faisant la même chose, mais pouvant être actionnées par des ouvriers non qualifiés. C'est aussi de devenir encore plus dépendants, s'ils souhaitent s'équiper en machines, des détenteurs de capitaux, et surtout des marchands qui vendent leurs produits finis. En effet, ceux-ci peuvent désormais faire jouer la concurrence avec l'industrie naissante, et faire pression pour baisser constamment le tarif, c'est-à-dire le prix auquel ils achètent les produits aux ouvriers. De plus, la fin du monde corporatif permet à tout le monde d'exercer n'importe quel métier, amenant au développement du marchandage, cette pratique consistant à placer des ouvriers, souvent non qualifiés et peu payés, au détriment des artisans auparavant protégés par les barrières corporatives à l'exercice du métier. Enfin, si beaucoup d'artisans s'équipent en petites machines, il y en a d'autres qui s'avèrent très coûteuses, ce qui pousse malgré tout à la concentration.

Au contraire, le monde de la manufacture, de la petite entreprise, connaît alors un âge d'or. Si elles sont soumises à la concurrence des usines, ces entreprises ont néanmoins plus de latitude que les artisans pour se doter de machines. Milieu fortement organisé, par exemple dans les soieries de Lyon, les ouvriers de métier travaillant dans ce genre de structures peuvent aussi plus facilement que les artisans isolés résister à la pression des marchands-fabricants et imposer leurs conditions. Tout n'est bien sûr pas rose, et les craintes de voir la grande entreprise concurrencer indûment les manufactures sont bien présentes, mais c'est malgré tout un moment où ce modèle fonctionne à plein.

C'est en partie dû au fait que, comme on l'a vu, la croissance des usines est empêchée par une série de facteurs difficiles à surmonter. D'abord, les difficultés à trouver de la main d'œuvre, et ensuite, une fois trouvée, d'amener cette main d'œuvre à se plier aux normes des machines. Il faut bien voir que pour que l'investissement dans des machines coûteuses soit rentable, il faut que les gains de productivité suivent. Or pour cela il faut que les salariés soient éduqués au travail bien spécifique requis par le machinisme, et qui est étranger tant au monde des ouvriers qualifiés

¹ François Jarrige, *Au temps des tueuses de bras: les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle, 1780-1860*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009

qu'à celui des travailleurs non qualifiés, notamment des ruraux pour qui le travail industriel a toujours constitué un travail qui doit coexister avec le travail agricole. Il y a donc tout un travail de discipline des travailleurs des usines, qui est long et dont les résultats ne sont pas immédiatement évidents. Ça passe d'abord par un système de réglementation très sévère, avec un contrôle permanent des ouvriers, des amendes en cas de faute, etc ¹. Mais ça passe aussi par un nouveau système de gratifications : des primes en cas de bons résultats, et surtout des avantages pour les ouvriers, qui se voient incités à créer des sociétés de secours mutuels, à qui sont proposés des logements proches de l'usine, voire à qui l'on propose des services comme des crèches, des magasins collectifs ou des assurances vieillesse. Ce modèle met du temps à se mettre en place, et ce n'est que plus tard, après la mort de Proudhon, dans les années 1880, qu'il portera réellement ses fruits, c'est-à-dire que l'usine commencera à vraiment prendre le pas sur l'artisanat et la petite entreprise.

2) L'apparition de la classe ouvrière

Qu'en est-il alors de la culture ouvrière ? On a commencé à le voir : la culture ouvrière était jusque là indissociable de deux choses : d'une part, la culture populaire au sens large, avec ses fêtes, sa sociabilité et aussi ses formes traditionnelles de protestation ; et d'autre part, le monde corporatif, organisé autour des métiers. Ce qui s'affirme au fur et à mesure du premier XIXe siècle, et dont Proudhon est un observateur, et peut-être un acteur, c'est l'apparition d'une conscience de classe. Celle-ci est avant tout fondée sur l'idée que ce qui fait le cœur de la condition des ouvriers, ce n'est pas le métier exercé, mais le travail, le fait qu'ils soient producteurs. En cela, les divisions traditionnelles de métier, et plus encore celles entre différentes sociétés compagnonniques, sont moins importantes que celle qui existe entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Le slogan du journal *Le Peuple* de 1848, « Qu'est-ce que le producteur ? Rien. Que doit-il être ? Tout », indique assez bien cette conscience nouvelle, qui s'ancre à la fois dans les débuts du mouvement ouvrier autonome en 1830-1834 et dans la pensée socialiste, décrivant après Saint-Simon les ouvriers comme la classe la plus

¹ Alain Cottereau (dir), *Les règlements d'ateliers: 1798-1936*, Paris, Bibliothèque nationale, 1984

nombreuse, la plus utile et la plus pauvre. Par voie de conséquence, la culture ouvrière qui se met peu à peu en place est non seulement unitaire, au-delà des barrières de métier, mais aussi fondée sur l'antagonisme avec une autre classe : celle des propriétaires, de ceux qui ne travaillent pas. C'est la deuxième partie du slogan du *Peuple* : « Qu'est-ce que le capitaliste ? Tout. Que doit-il être ? Rien ». Il n'y a rien d'évident à l'époque à faire du maître le responsable de la situation subordonnée des prolétaires. C'est même exactement l'idée contraire sur laquelle se fonde l'univers corporatif. Mais la fin de cet univers, l'entrée des ouvriers dans une culture compagnonique, et surtout la récupération de l'opposition républicaine au privilège, mais appliquée cette fois-ci à la sphère économique, fait naître l'idée que les ouvriers forment une classe unique, en lutte contre une classe privilégiée, la bourgeoisie.

Les formes de culture, d'organisation et de protestation connaissent en conséquence une réelle transformation au cours des années 1840-1860, avec comme point d'inflexion majeur la révolution de 1848. Si le monde ouvrier reste largement organisé autour des métiers, de la sociabilité de quartier, des cabarets, d'autres réalités viennent se surimposer. D'abord, l'apparition d'une presse ouvrière à partir des années 1830, une presse écrite au nom de tous les ouvriers, et pas seulement d'un métier. Evidemment, dans les cas où une ville est entièrement mono-industrielle, comme la soie à Lyon, on a une presse très centrée sur cette industrie, à l'image de l'*Echo de la Fabrique*, le journal des canuts¹. Cependant, l'expérience de l'*Atelier* dans les années 1840 puis des journaux ouvriers de 1848, en premier lieu le *Représentant du Peuple* puis *Le Peuple*, montre bien une presse ouvrière ouverte à l'ensemble des travailleurs industriels². Si les ouvriers typographes y jouent un rôle prééminent, la volonté est constante d'ouvrir ses colonnes à l'ensemble des ouvriers. A côté de la presse ouvrière, on voit aussi apparaître des organisations unitaires, qui viennent s'ajouter aux organisations de métier. Si elles sont minoritaires sous la monarchie de Juillet et restent

¹ Ludovic Frobert (dir), « *L'Écho de la fabrique* » : naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834, Lyon, ENS éd., Institut d'histoire du livre, 2010

² Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers, 1848-1851 », in *La presse ouvrière, 1819-1850 : Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie*, Jacques Godechot (dir), Bures-sur-Yvette, Essonne, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1966, p. 123- 190

surtout à l'état de projet, comme le compagnonnage réformé de Perdiguier ou l'Union ouvrière de Flora Tristan, la révolution de 1848 voit la naissance d'une véritable organisation unitaire, à Paris, autour de la Commission du Luxembourg¹. Celle-ci est mise en place après un décret du 28 février 1848, et a initialement pour but d'être un lieu de discussion entre ouvriers, sous le haut patronage de Louis Blanc. Mais elle change rapidement de sens, et devient un lieu de résolution des conflits entre patrons et ouvriers, tout autant qu'un lieu où s'éprouve une organisation unitaire. Lorsque la Commission est dissoute, en mai 1848, les anciens délégués du Luxembourg créent une organisation unitaire, qui joue notamment un grand rôle dans le lancement d'associations ouvrières de production, dans le projet de la Banque du Peuple puis dans ceux qui suivent après l'enfermement de Proudhon en 1849. Surtout, c'est une habitude d'organisation unitaire qui se met en place, ce qui explique que, lorsque la législation sur les organisations ouvrières s'assouplit en 1864, avec l'abolition de la loi Le Chapelier, on puisse voir apparaître une section française de l'Association internationale des travailleurs organisée par delà les barrières de métier. C'est parce que la culture ouvrière devient plus unitaire que les traditions d'organisation et de lutte des ouvriers de métier, des ouvriers qualifiés, peuvent, à partir des années 1860, commencer à irriguer la classe ouvrière tout entière, y compris les ouvriers non qualifiés, ce qui est bien sûr un enjeu central lorsqu'a lieu la seconde révolution industrielle, qui voit l'usine commencer à réellement prendre le pas sur le monde des ouvriers de métier.

Que conclure donc de ce tableau ? D'une part, que le monde ouvrier est pluriel, et que les différents mondes ouvriers n'ont pas la même culture, les mêmes pratiques, et donc ne vivent pas de la même façon les transformations de la première industrialisation. Mais aussi, d'autre part, que le temps de Proudhon est un temps où, sur cette pluralité, vient se surimposer un imaginaire unitaire, fondé sur l'idée qu'il existe une classe ouvrière. De fait, cette unité ne vient pas remplacer la diversité ouvrière, qui reste bien réelle, mais elle constitue un moteur fondamental pour la transmission de traditions ouvrières nées du monde corporatif et

¹ Rémi Gossez, *Les ouvriers de Paris. 1 : L'Organisation, 1848-1851*, Paris, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1968

surtout du compagnonnage à l'ensemble des travailleurs industriels. Evidemment, cette idée d'une unité de la classe ouvrière n'est pas hégémonique, loin de là : elle a notamment contre elle de nombreux conservateurs, qui refusent l'idée d'une spécificité des travailleurs de l'industrie par rapport aux autres professions, l'idée d'une classe ouvrière unique, ou encore celle d'un antagonisme entre ses intérêts et ceux des patrons. Pour eux, les classes ouvrières sont plurielles, et elles font partie d'un ordre organique dont les différents éléments sont solidaires.

Pour finir, qu'en est-il de Proudhon ? Croit-il ou non à l'unité de la classe ouvrière, à l'existence d'une identité ouvrière partagée ? Il n'est pas anodin qu'il ait intitulé son dernier ouvrage la *Capacité politique des classes ouvrières*. Cependant, dans le texte, on trouve aussi bien le pluriel que le singulier, même si le pluriel est plus fréquent. On trouve chez Proudhon à la fois l'idée d'une nécessité d'organiser les fonctions de façon séparée, mais aussi celle de les fédérer, selon une logique proudhonienne de balancement entre pluralité et unité. Et surtout, Proudhon pense le travail comme une activité unifiée : c'est le travail qui crée la valeur, et cette idée, à mon sens, met une barrière unique et infranchissable, dans sa doctrine, entre les travailleurs et les autres. Quant à savoir si, pour lui, cette unité fondamentale devrait aller de pair avec une organisation unitaire, si l'unité de l'idée ouvrière débouche sur une unité de l'identité ouvrière, c'est une question qui reste en suspens.

La figure du travailleur dans *De la Justice...*

Georges Navet

LLCP, EA 4008, Université Paris 8

Deux considérations préalables introduiront au sujet. La première consiste à remarquer que le rapport qu'a Proudhon aux travailleurs ne relève pas du simple fait ; que ce rapport, à partir du moment où il est revendiqué, devient constitutif et de la personne de Proudhon, et de ce qu'il est ou de ce qu'il veut être en tant qu'auteur, au point que les deux, la personne et l'auteur, deviennent difficilement séparables. La seconde consiste à souligner quelques conséquences de la première quant à ce que veut dire Proudhon l'auteur quand il se déclare le « représentant » des travailleurs dans le domaine théorique.

Un serment

La lettre de candidature à la Pension Suard du 31 mai 1838 est incontournable sur les deux points :

« né et élevé au sein de la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affections, et surtout par la communauté des souffrances et des vœux, la plus grande joie du candidat, s'il réunissait vos suffrages, serait, n'en doutez pas, Messieurs, de pouvoir travailler sans relâche, par la philosophie et par la science, avec toute l'énergie de sa volonté et la puissance de son esprit, à l'amélioration intellectuelle et morale, de ceux qu'il se plaît à nommer ses frères et ses compagnons ; de pouvoir répandre parmi eux les semences d'une doctrine que je regarde comme la loi du monde moral ; et, en attendant le succès de ses efforts de se

trouver déjà, en quelque sorte, comme leur représentant parmi vous »¹.

Est dite d'abord une appartenance de fait à « la classe ouvrière ». La lettre suggère ensuite qu'il est bien possible, si le candidat est gagnant, qu'il échappe au moins temporairement à cette appartenance en étant plongé dans un autre milieu (un milieu constitué par le « vous » de l'ensemble des membres du jury – qui appartiennent tous à la classe bourgeoise), mais que néanmoins, il ne sera pas un caméléon et continuera, dans ce milieu « autre », à être « comme » le représentant de ceux qu'il considère comme ses frères et compagnons. «*Comme* leur représentant » : quelque chose comme un représentant, ou un représentant en un certain sens. Le concept de représentant pourrait être compris dans son simple lien avec l'appartenance de fait : il signifierait alors simplement qu'il y aura, dans ce monde de « la philosophie » et de « la science », un échantillon, un exemplaire, venu de la classe ouvrière. Même prise en ce premier sens, l'affirmation n'en signifie pas moins que l'appartenance persistera dans son être, que le postulant ne s'absorbera pas dans le milieu où il entrera. Mais l'affirmation signifie plus, ou autre chose. Quand Proudhon assure qu'il travaillera « sans relâche » « à l'amélioration intellectuelle et morale » des ouvriers, il sait bien que cette manière de formuler les choses est parfaitement acceptable par les membres du jury ; après tout, c'est bien une des visées de la réforme de 1833 de l'enseignement primaire effectuée par Guizot, voire une visée des philanthropes. De même, que le candidat dise appartenir encore, par « le cœur et les affections » au monde ouvrier ne pose pas problème. Le « et surtout » introduit cependant un autre élément : « et surtout par la communauté des souffrances et des vœux ». Ne disons rien des souffrances, parlons plutôt des vœux ; il est sous-entendu que le candidat, parce qu'il appartient à la communauté ouvrière, a une connaissance interne de ce que souhaite cette communauté. Déjà, parler de vœux, de souhaits, quoique cela ne revienne pas à parler de volonté, suppose qu'on n'a pas à faire à une masse inerte qui n'envisagerait rien quant à son avenir. « Et surtout » rien ne dit que ces vœux correspondent à ce qu'entendent les bourgeois par « amélioration intellectuelle et morale ».

¹ *Correspondance de P.J. Proudhon*, Librairie Internationale, Librairie A. Lacroix, 1874, t. I, p. 30.

En entrant, ou en envisageant d'entrer, dans un milieu autre, Proudhon a le net sentiment d'y être un intrus, auquel il sera demandé de cesser d'être un intrus en s'embourgeoisant. En affirmant qu'il persévéra dans son être ouvrier, il pose en quelque sorte ses conditions, qui présentent une autre manière de cesser d'être un intrus : être reconnu comme ouvrier ou comme une sorte de représentant des ouvriers – des vœux, des souhaits des ouvriers. Considérée sous l'angle non plus du rapport aux autres – aux autres classes -, mais cette fois sous l'angle du rapport à soi, la lettre du candidat vaut serment, ou promesse : engagement quant à ce qu'il sera, et continuera à être. Non un pur individu n'ayant d'autre cause que lui-même – non pas une « force qui va » pour parler comme Hugo -, mais une personne et un auteur qui se constitue par une cause collective, celle des travailleurs. Se constituer comme personne et comme auteur de cette manière revient à se légitimer selon une légitimation qui relève d'autres critères que la légitimation officielle. Dès lors, le recruté de la pension Suard pourra bien être un intrus, ce sera un inclus légitimé, et légitimé selon une double légitimité : selon la légitimité, officielle, de ceux qui l'ont recruté ; selon une autre légitimité, plus vraie selon le recruté lui-même, qui tend à transformer ou à retourner la légitimité officielle. Ou bien il cesse d'être un intrus, et alors en le reconnaissant la légitimité officielle reconnaît la vraie légitimité qu'il porte et qui le porte ; ou bien il continue à être un intrus, et il ne peut y avoir que guerre entre les deux légitimités.

Comme un représentant

Nous sommes en 1838, c'est-à-dire dans un régime censitaire, et ni les ouvriers, ni Proudhon, n'ont le droit de vote. Ni eux, ni lui ne peuvent être représentants ou avoir des représentants élus par eux. Proudhon ne peut être « *comme un représentant* » que dans ce qu'il appelle « le monde moral ». Quand, dans *Qu'est-ce que la propriété ?* (qu'il n'a pu écrire que grâce à la pension Suard), Proudhon montre que ce qu'il appelle le droit d'aubaine est une usurpation, un vol, il tend bien à délégitimer l'ordre officiel et ses justifications, au nom d'une autre légitimation, une légitimation par le travail, justement. Il le fait en se réclamant de ce qui pour lui est une science, l'économie politique, une science qui a pour fondement le principe de Smith selon lequel le travail est la source des richesses. Il en déduit que la propriété « ne devient

légitime que par le travail »¹ et qu'il y a donc « une sorte d'anomalie dans les institutions »² : « à partir de ce moment, la science est en désaccord perpétuel avec les faits : la manière dont s'est développée la pratique industrielle et commerciale, les règles imaginées pour la répartition des instruments de travail et des produits, sont un démenti presque constant des vérités les plus certaines de l'Economie politique ». La science a raison contre les faits, elle dit ce qui doit être par opposition à l'histoire, qui dit ce qui est ou a été. Se réclamer de la science est ce qu'il y a de plus légitime, même officiellement. Et voilà que l'intrus, officiellement (scientifiquement) légitimé donc, retourne cette légitimité contre la légitimité en général.

Nous retrouvons le même geste que celui de la lettre de 1838 ; celle-ci replaçait les ouvriers au centre. Maintenant, le geste replace le travail au centre. Le travail devient explicitement, dans *De la Création de l'ordre*, le principe de l'organisation, ou plutôt de la réorganisation, des sociétés³, puisque l'économie politique fonde une jurisprudence nouvelle⁴. Il est défini comme action intelligente de l'homme sur la matière, et ce qui différencie l'homme de l'animal⁵. Et l'on voit poindre déjà, dans *De la création*, une des thèses centrales de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, le travail placé ou replacé à l'origine même du développement de la raison, lorsqu'on lit : « le moindre des métiers, pourvu qu'il y ait en lui spécialité et série, renferme en substance toute la métaphysique »⁶.

Le représentant, qui n'est pourtant que « *comme* un représentant », accomplit bien sa tâche. Seulement – parce qu'il y a un seulement – nous étions partis des ouvriers, nous voici arrivés au travail. La question devient : l'ouvrier, le travailleur, est-il à la hauteur du travail ? Celui-là sera-t-il capable de rendre sa souveraineté à celui-ci ? Ou, pour le dire autrement : comment le travailleur réel peut-il rejoindre son concept ?

¹ *De la création de l'ordre dans l'humanité*, in *Œuvres Complètes de P.J. Proudhon*, Ed. Rivière, 1927, p. 304.

² Ibid.

³ Ibid., p. 326.

⁴ Ibid., p. 301.

⁵ Ibid., pp. 296-297 .

⁶ Ibid., p. 453.

Les mots de « représentant », de représenter et de leurs dérivés, pris cette fois au sens directement politique, se retrouvent surtout dans *De la capacité politique des classes ouvrières*. Il s'agit, comme on sait, du dernier livre de Proudhon, qu'il n'eut pas tout à fait le temps d'achever. Il s'agit de la réponse qu'il fit à des ouvriers de Paris et de Rouen, qui lui avaient demandé ce qu'il pensait du *Manifeste des Soixante*.

Le Manifeste en question pose précisément le problème de la représentation ouvrière et, du coup, celui des candidatures ouvrières. Un de ses *leitmotiv* s'énonce sous la forme, souvent répétée : « nous ne sommes pas représentés... », qu'il faut entendre au sens de « nous ne sommes pas représentés comme tels, comme ouvriers. » L'expérience du ralliement ouvrier à l'opposition légale n'avait conduit qu'à un renforcement de celle-ci ; les candidatures ouvrières n'avaient donné que de médiocres résultats : rencontrant de multiples obstacles et de multiples tracasseries, elles avaient il est vrai été tardives. Ce sont pourtant en fin de compte des candidatures ouvrières que préconise le Manifeste, qui résume ainsi la position soutenue : « *Fortifier, en la complétant, l'action de l'opposition libérale*. Elle a demandé, dans les termes les plus modestes le *nécessaire* des libertés. Les ouvriers députés demanderaient le *nécessaire* des réformes économiques »¹.

Quelle est la position de Proudhon ? Trois conditions sont selon lui requises pour qu'existe une pleine et entière capacité politique : 1/ que le sujet concerné (ici les classes ouvrières - paysanne et industrielle - ait une conscience nette de soi, de sa place et de son rôle dans la société ; 2/ qu'il affirme son Idée ; l'Idée est un programme et plus qu'un programme, puisqu'elle est constitutive de l'être même du sujet ; 3/ qu'il soit capable d'en tirer « une pratique générale conforme, une politique appropriée »². Les deux premières conditions sont en gros réunies : les classes ouvrières ont acquis une conscience d'elles-mêmes en 1848 ; quant à l'Idée, elle conjugue mutualisme et fédéralisme, et à terme aura pour effet la disparition des classes sociales. Mais si les deux premières conditions sont remplies, la troisième ne l'est pas. Ce que recommande en effet Proudhon est le vote blanc et la séparation. « Je ne suis pas précisément ce qu'on appelle un homme d'action. La séparation que je

¹ *Manifeste des Soixante*, in *De la capacité politique des classes ouvrières*, Ed. du Monde libertaire, 1977, t. II, Annexes, p. 427.

² Cf. P. Hauptmann, *Proudhon 1855-1865*, t. II, Desclée de Brouwer, 1988, p. 384.

recommande est la condition même de la vie. Se distinguer, se définir, c'est être; de même que se confondre et s'absorber, c'est se perdre. Faire scission, une scission légitime, est le seul moyen que nous ayons d'affirmer notre droit et, comme parti politique, de nous faire reconnaître »¹. Présenter des candidats ouvriers ou se rallier aux candidats libéraux dans le système électoral tel qu'il est reviendrait à s'y noyer. La classe ouvrière (notons que Proudhon dit cette fois « la classe », au singulier) doit sortir de tutelle et agir désormais « par elle-même et pour elle-même »². Il faut dire et montrer *qui* l'on est, comme Proudhon l'a fait avec sa lettre de 1838. Seulement, à l'échelle du système électoral, le geste de 1838 est impossible. Il est toutefois possible à un autre niveau, celui de l'espace public : « prêchons, écrivons, publions, discutons, c'est notre droit », écrit Proudhon. Toujours le souci de la légalité : faisons-nous reconnaître pour ce que nous sommes. Il s'agit, en l'occurrence, de rallier à soi les classes moyennes, qui souffrent elles aussi du système économique en place. Ainsi la légitimité officielle sera-t-elle sans violence remplacée par une légitimité véritable. Le geste n'est pas sans analogie avec celui de 1838, il porte toujours sur le même objet, quoiqu'à une autre échelle, et ferait converger le travail et les travailleurs : « Je dis que les masses travailleuses sont réellement, positivement et effectivement souveraines : comment ne le seraient-elles pas, si l'organisme économique leur appartient tout entier : le travail, le capital, le crédit, la propriété, la richesse ? »³

Travailleur et plébéien

Arrivons à la figure du travailleur telle que *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* la présente. Il n'y a pas à s'étonner d'y retrouver proclamée l'appartenance de fait de Proudhon à la classe, ou aux classes ouvrières, ne serait-ce qu'à travers le récit autobiographique où le jeune Proudhon quitte la capitale, travaille quelques semaines à Toulon, puis à Marseille avant d'arriver à Toulon, où il ne trouve pas à s'employer et va voir le maire qui lui propose quinze centimes par lieue

¹ *De la capacité politique des classes ouvrières*, éd. cit, t. II, p. 226.

² / Ibid., p. 234.

³ / Ibid., t. I, p. 195.

pour retourner dans son pays ; Proudhon , indigné, refuse ¹. Il n'y a pas à s'étonner non plus d'y retrouver le Proudhon de la promesse ou du serment : « tout jeune que j'étais, mais déjà engagé vis-à-vis de moi-même au service de l'émancipation universelle » ², c'est-à-dire au premier chef celle des ouvriers, qui entraînera via le mutuellisme et le fédéralisme celle de tous les autres. L'ouvrage contient une foison de traits, qu'ils soient de style autobiographique, de style sociologique ou de style philosophique, qui portent sur le travailleur pris en général.

En vérité, la figure du travailleur y oscille entre deux pôles extrêmes, ou plus exactement s'y dédouble en un pôle idéal et conceptuel (le travailleur pris *stricto sensu*) et un pôle réel et historique (le plébéien des temps modernes). Il y a dans le texte tout ce qui est issu d'une réflexion sur le travail lui-même, en tant qu'omnicréateur ou pancréateur qui élève son sujet au rang d'un véritable souverain. Et il y a tout ce qui provient d'une vision d'ordre empirique qui est, sinon aux antipodes de cette élévation, du moins assez éloignée d'elle ; il s'agit plutôt, de ce côté-là, de l'ouvrier réel. On pourrait penser que Proudhon, ouvrier philosophe en quelque sorte, sert lui-même de passage d'une vision à l'autre. Les choses sont plus complexes : « je n'ai pas été toujours aussi fort qu'aujourd'hui sur la balance économique, la question d'Etat, la double conscience et l'interprétation des emblèmes ; et puisque j'ai mené la vie ouvrière, c'est assez dire que j'ai eu ma période de spontanéité, avant d'atteindre ma période de réflexion » ³. *C'est assez dire*: la chose est présentée comme une évidence, et il s'agit bien ici de Proudhon l'ouvrier réel, qui a donc été, avant de se lancer dans l'étude et la réflexion, aussi plein de spontanéité que n'importe quel autre ouvrier. Faut-il en déduire que l'ouvrier est un être naïf, facilement bernable ? Il y a, disons-le, du vrai dans cette conséquence. Toutefois, ce qui suit la phrase que nous venons de citer dénote une forme de naïveté un peu inattendue : « non, vous n'avez pas idée de cette volupté immense où nage le cœur d'un homme de vingt ans qui se dit à lui-même : « J'ai un état ! Je puis aller partout ; je n'ai besoin de personne » » ⁴. La spontanéité n'a pas que des traits négatifs ; elle contient aussi une

¹ *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, in *Œuvres Complètes de P.J. Proudhon*, Ed. Rivière, t. 3, p. 104-106.

² *Ibid.*, p. 201.

³ *Ibid.*, p.103.

⁴ *Ibid.*

innocence pour ainsi dire anté-chrétienne. L'enthousiasme du travail s'oppose à la peine qu'est devenu ce même travail pour le christianisme. Proudhon continue de la sorte: «Honneur, amitié, amour, bien être, indépendance, souveraineté, le travail promet tout à l'ouvrier, lui garantit tout ; l'organisation du privilège fait seul mentir la promesse »¹.

L'enthousiasme n'est pas donné comme seulement personnel ; Proudhon vient d'affirmer que «le peuple prétend (...) que le travail serait pour lui une jouissance s'il travaillait pour lui-même, s'il était maître de ses opérations, si la grandeur de l'œuvre et sa variété en ôtaient le dégoût. – «Je ne connais pas de plus grand plaisir, me disait un paysan philosophe, que de labourer ; quand je vire mes sillons, il me semble que je suis roi » »². Proudhon est «peuple » de partager ce sentiment et cette certitude. Il est encore peuple quand il prend conscience que cet enthousiasme du travail rencontre de sérieux obstacles, soit dans la manière dont il est effectivement organisé, soit lorsqu'il manque. Sa spontanéité, aisément leurrable par ailleurs, ne trompe pas l'ouvrier sur ce point. Le problème est que sa clairvoyance ne se prolonge pas en une réflexion qui lui permettrait d'aller plus loin et sur l'importance fondamentale du travail, et sur les dispositifs religieux, sociaux, juridiques, étatiques qui l'empêchent d'être mis ou remis à la place qui est la sienne.

Si on se réfère aux *Nouvelles de la révolution* qui suivent la Huitième étude, *Conscience et liberté*, et plus particulièrement à celle qui s'intitule *Bourgeoisie et plèbe (suite)*, on y lit que l'imagination, chez le peuple, tend à remplacer la réflexion : «il jouit, en Idée, de tout ce qu'il n'a pas, et cela lui suffit. L'imagination, chez le peuple est une faculté prodigieuse, qui le rend heureux de toutes les félicités dont il est témoin »³. Ainsi dira-t-il «chez nous », pour dire «mon pays, «un pays où il ne possède pas un lopin, pas un pouce de terre »; «chez nous », pour dire «chez mon maître »; «chez nous », pour parler de son régiment... Proudhon a déclaré un peu auparavant que s'est formée, entre la classe privilégiée des bourgeois et la classe servile – ouvriers, travailleurs, salariés, prolétaires – une distinction analogue à celle qui

¹ Ibid., p. 104.

² Ibid., p. 103.

³ Ibid., p. 463. «Le peuple, travailleur de naissance et par destination » a écrit Proudhon trois pages plus haut, et il pense d'abord, il le précise p. 460, aux «ouvriers salariés ».

exista en d'autres temps entre les seigneurs et les esclaves ou les serfs. La distinction n'est pas de nature, elle relève d'un arbitraire qui s'est installé entre capital et travail et qui justifie que le « peuple » puisse être appelé « plèbe ». L'imagination populaire telle que la présente Proudhon a ceci de remarquable qu'elle est exempte de toute envie, parce qu'elle permet – imaginativement, s'entend – au salarié de participer à la propriété du maître sans en percevoir le caractère abusif ; le salarié se fond pour ainsi dire dans le maître (au sens où le serf n'existait que par et dans le seigneur) et dès lors ne s'en distingue plus. « Plèbe » est le nom que mérite ce peuple devenu indistinct à lui-même mais paradoxalement – et on quitte là le domaine de l'imaginaire pour celui du réel – d'autant plus distinct, distinct de manière anachronique, de la classe des maîtres. Aussi bien est-ce dans toute sa force qu'il faut comprendre l'affirmation proudhonienne selon laquelle la plèbe « a sa raison d'être dans la bourgeoisie ». Il n'y a évidemment de plèbe que s'il existe un « patriciat » ; mais en l'occurrence, il faut que le peuple se conçoive lui-même comme n'ayant d'être que par le patriciat, que par sa participation aux biens, aux richesses et à la puissance du patriciat, pour qu'il devienne plèbe : son être même, son peu d'être, lui est accordé de l'extérieur et il est dès lors logique qu'il ne puisse être représenté que par cet extérieur, puisqu'il n'a pas de raison d'être qui lui soit immanente. Le devenir ou le redevenir peuple de la plèbe est une sortie des rêves qui renverse la perspective.

Ainsi « le plébéien », qui est en somme le travailleur déchu, « nous représente l'homme primitif, plus ou moins domestiqué, je veux dire dénaturé par la loi du travail et l'exploitation bourgeoise, mais retenu dans sa crudité par la constitution économique et politique de la société, constitution faite, en grande partie, contre lui »¹. La différence la plus importante avec l'esclave ou le serf de l'antiquité ou du moyen âge, est que l'esclave ou le serf, dépendant exclusivement d'une volonté étrangère, était « dans un état perpétuel de révolte et de haine ». Le plébéien, maître de sa personne, jouissant de droits civils, parfois de droits politiques, est lui, « peu enclin à la révolte », il accepte sa condition et la subit sans trop se plaindre, « il ne demande qu'à gagner par le travail son pain et sa pitance et à vivre en paix »². Pour le confort, ajoute Proudhon, les choses sont restées à peu près les mêmes, et

¹ Ibid., p. 461.

² Ibid., p. 462.

souvent le sort du salarié est pire, vu sous cet angle, que celui de l'esclave. Telle est la condition que la bourgeoisie a faite aux plébéiens et qui est constitutive de ce qu'ils sont, si bien qu'en dérivent leur caractère, leurs mœurs et leurs idées. Bien entendu, le plébéien doit travailler pour autrui. « Ouvrier mercenaire, il a peu d'initiative, aucun génie de combinaison, aucune disposition à changer de fortune. S'il raisonnait, spéculait, se rendait compte, il ne serait plus lui-même ; il passerait, ipso facto, dans la catégorie bourgeoise »¹. En bref, il n'y a pas chez lui de vraie réflexion ; nous comprenons mieux quel enjeu il y avait pour le Proudhon de 1838 à dire qu'il serait « *comme* le représentant » du monde ouvrier : il déclarait qu'il se refusait à devenir un bourgeois. A cette lumière s'éclaire le thème récurrent de la pauvreté : « je suis né pauvre, et il est probable que je mourrais pauvre » : c'était le prix à payer.

L'« animal de travail » qu'est le prolétaire est plutôt de « nature douce, résignée, pacifique, patiente, pleine de longanimité, supportant les injures du maître, les oubliant à la première caresse, difficile, en un mot, à pousser à bout ». Il « s'identifie, écrit Proudhon à la page suivante (...) à sa position », il trouve naturel qu'il y ait des maîtres et des serviteurs, des riches et des pauvres, il a l'instinct de l'obéissance ; il est, de ce point de vue, inférieur au barbare dont il n'a pas la dignité et la fierté. Il va jusqu'à imaginer que son maître est « son véritable ami ». En conséquence, il ne faut pas attendre de lui des révolutions, Proudhon affirmant même que si les prêtres, les nobles, les bourgeois et les rois avaient pu s'entendre, il n'y aurait jamais eu de révolution.

En vérité, l'initiative des mouvements révolutionnaires est toujours venue de la division des classes élevées : « tout insurrection populaire a eu ses Gracques (patriciens chefs de la plèbe à Rome), la révolution française a commencé par les assemblées de notables. Là commence le rôle politique de la multitude, qui a toujours tourné à la mystification »². Nous retrouvons en ce point les trois conditions de la capacité politique. La première, la conscience de soi : « cette plèbe, dont on veut faire un souverain, plus que cela, une puissance de révolution, ne se pose nullement elle-même comme une classe déshéritée, qu'il s'agit de réintégrer dans ses droits ». La conscience de soi manque, ou elle est confuse. La deuxième, l'Idée constitutive, est inexistante. La troisième,

¹ Ibid.

² Ibid.

la conduite pratique qu'il faut tenir, comme elle ne peut dériver que de l'Idée et que l'Idée est absente, ne peut pas davantage exister. Ne reste donc que le règne de la mystification.

Entre plébéien et travailleur

Tel est l'état des lieux tel qu'il est dressé dans la deuxième édition de *De la Justice...*, c'est-à-dire en 1860. Or, en 1865, dans *De la capacité politique des classes ouvrières*, si la troisième condition manque encore, les deux premières sont remplies. Qu'est-ce qui a changé, en si peu d'années ? A compté sans doute pour beaucoup le fait que le *Manifeste des Soixante* ait été rédigé par des ouvriers ; a sans doute aussi compté le fait que Proudhon ait reconnu, ou cru reconnaître dans le Manifeste lui-même, ses propres idées. Le détour par la diatribe sur la plèbe dans *De la Justice...* permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles le Proudhon de 1865 considère comme primordial d'impulser et de propager des pratiques mutualistes : il s'agit, avant d'entrer vraiment dans le système politique – sinon par des votes blancs – de sortir d'abord l'ouvrier de la condition qui lui est faite, d'être un salarié mercenaire, obéissant, sans initiative.

Il serait possible de continuer dans l'exploration de la « diatribe » ; il est plus fertile de revenir à ce que Proudhon reconnaît appartenir aux ouvriers, un amour pour le travail, du moins pour un travail dont ils auraient la maîtrise. Il le reconnaît chez les ouvriers, comme il le reconnaît chez lui, dans le jeune homme qu'il a été. Il se caractérise du coup par une double fidélité, une fidélité au jeune homme plein d'enthousiasme du travail qu'il a été, et au peuple avec lequel il partageait cet enthousiasme. La douche froide que reçoit l'enthousiaste – Proudhon ou quiconque appartient au peuple – lorsqu'il se heurte aux réalités, n'est pas encore vraiment la réflexion, elle n'en est que le tremplin, le possible tremplin. Encore faut-il, pour que la réflexion commence et aboutisse, une pension Suard ou son équivalent. De fait, il faut bien traverser un autre milieu, passer par un autre milieu, un milieu savant, sans s'y laisser absorber, pour entamer une véritable réflexion. Une réflexion qui, dans *De la Justice*, prend, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui dans ce colloque, deux aspects complémentaires. Le premier consiste à se demander comment la condition actuelle de l'ouvrier, du prolétaire, du mercenaire salarié a été construite ; l'Eglise, avec sa doctrine du travail comme peine et souffrance, voire châtement, n'y est

pas pour rien, mais aussi bien la bourgeoisie. Le second part du travail, comme étant à l'origine de toute richesse, mais aussi de toute connaissance. Où l'on comprend que le premier aspect pourrait être résumé ainsi : comment le travailleur a été séparé de son propre travail.

On sait que c'est dans l'étude de *De la Justice...* qui porte sur le travail que Proudhon parle de la franc-maçonnerie et de son initiation à la franc-maçonnerie. La dimension autobiographique importe moins que ce qu'il en tire, l'alphabet du travailleur, ce qui signifie que dans le travail se trouve jusqu'à l'origine du langage et des signes. Le travail n'est pas une activité parmi d'autres: il est l'activité humaine par excellence, l'activité sans laquelle l'humanité ne serait pas ou serait différente. C'est par le travail, en lui et grâce à lui, que les hommes commencent à prendre connaissance aussi bien de la nature que de leurs propres capacités et de leurs rapports entre eux. Le travail est au principe du savoir scientifique, du rapport à soi et du rapport à l'autre, comme il est au principe de l'organisation sociale.

Proudhon peut ainsi écrire dans le *Programme de Philosophie populaire* qui sert de prélude à son ouvrage majeur : « mais le peuple est-il capable de philosophie ? Sans hésiter nous répondons : oui, aussi bien que de lecture, d'écriture ou de calcul ; aussi bien que d'apprendre le catéchisme et d'exercer un métier. Nous allons même jusqu'à penser que la philosophie peut se trouver tout entière dans cette partie essentielle de l'éducation populaire, le métier : affaire d'attention et d'habitude »¹. Et, plus loin : « nous croyons que les questions dont s'occupe la philosophie sont toutes de sens commun », puis : « qui travaille prie, dit un vieux proverbe. Ne pouvons-nous dire encore : Qui travaille, pour peu qu'il apporte d'attention à son travail, philosophe ? »²

Prenons-y garde, la condition n'est pas mince : qui travaille philosophe, *pour peu qu'il apporte d'attention à son travail*. C'est très précisément la manœuvre consistant à détourner l'attention du travailleur de son propre travail, puis à dévaloriser ce travail, qui a enclenché la séparation du travailleur et de son travail. Cette séparation s'est intégrée au travail tel que la bourgeoisie l'a organisé. Si bien qu'il est vain, dans ce cadre, de demander à l'ouvrier de réfléchir ou de porter attention à ce qu'il fait en travaillant. Il faudrait que l'ouvrier, dans sa réflexion, passe par toutes les médiations qui correspondent aux deux

¹ Op. cit., in *Œuvres complètes de P.J. Proudhon*, Ed. Rivière, t. 1, p. 188.

² Ibid., p. 190.

aspects de l'analyse proudhonienne dans *De la Justice...* L'unique solution s'aperçoit nettement dans *De la capacité ...* : replacer en pratique, via les associations et le mutuellisme, le travail au centre, dans sa dignité et dans sa puissance créatrice. Pour ce faire, et pour remonter de là jusqu'à la place publique et à la raison publique, il vaut évidemment mieux avoir à faire aux classes ouvrières telles que les pense *De la Capacité...* qu'à la plèbe telle que la décrit le développement de *De la justice...* sur *Bourgeoisie et plèbe*. Là réside tout le problème, la transformation de la plèbe en peuple, et du plébéien en travailleur.

L'ouvrier proudhonien, sujet de dignité

Eric Lecerf

Université Paris 8

Parmi les contradictions qui configurent notre époque contemporaine, il en est au moins une qui devrait nous engager à nous ressaisir de l'œuvre de Proudhon. Non pas car, tel le prophète Élie, le philosophe bisontin traverserait les ténèbres de l'histoire pour venir nous pénétrer d'une lumière qui aurait été conservée, cachée du discernement des hommes pour être précisément posée ici et maintenant devant nos yeux émerveillés. Mais simplement car il se trouve que c'est une contradiction pour la compréhension de laquelle il paraît nécessaire d'effectuer cet exercice dont parle Miguel Abensour à propos des pensées dites « utopiques » : à savoir retracer la ligne d'une espérance rompue. Espérance dont il se trouve que Proudhon, qui est le contraire d'un utopiste, a été, sinon le référent absolu, mais un élément assez déterminant pour que les tenants du socialisme dit « scientifique » lui assignent cette place d'utopiste.

Cette contradiction du monde contemporain, ou plutôt de ce versant du monde contemporain dont l'impuissance motive nos inquiétudes – à savoir celui des promoteurs d'émancipation – nous pourrions la formuler ainsi : **face à l'oppression capitaliste, nous arguons d'une indignation qui se refuse catégoriquement à penser la question de la dignité.**

Il s'agit ainsi d'une indignation qui ne se risque à penser cette question de la dignité que d'une façon sommaire, c'est-à-dire en adoptant la position d'une pure victimisation qui clôt le sujet sur ce que Simone

Weil nommait des « zones de silence »¹. Une position d'impuissance, d'abandon même, qui offre le travail à l'adversaire dans la mesure où le travail, comme phénomène global, n'est plus qu'une chose honnie, une malédiction, la souche primale de toute aliénation. Dans cette configuration qui réduit le travail à ne plus être qu'un emploi, le maître possède à lui seul, non seulement les fruits du travail, mais aussi la capacité d'en réduire l'accès pour toute raison qu'il jugera suffisante. Au nom d'une protection sociale dont les compétences ne cessent de se réduire, l'État fait mine de conserver le privilège de conférer au travail ses définitions et son statut, mais dans le concret de la vie, c'est un domaine qui lui échappe et vis-à-vis duquel les politiques, toutes tendances confondues, s'accordent à s'avouer impuissants une fois les échéances électorales passées.

Et c'est donc en ce domaine qu'une ressaisie de Proudhon nous paraît éminemment nécessaire. Si la thématique de l'autonomie du sujet d'émancipation vis-à-vis de l'État fait que son œuvre est aujourd'hui retravaillée, cette dernière ne saurait être dissociée du contexte dans lequel il a conceptualisé l'identité ouvrière sous une pluralité de déterminations. La philosophie politique de Proudhon ne saurait être pensée hors de sa morale. Dans un cas comme dans l'autre, Proudhon nous engage à réarmer, en conscience, cette idée **d'un sujet de dignité**. Il pose le préalable d'un sujet qui sait que les raisons pour lesquelles il condamne ce système inique ne relèvent pas d'une évaluation numéraire des puissances, mais bien d'une fracture morale dont le travail est l'élément clef.

Une fracture morale ? En notre période de crise permanente de l'économie où tant et tant d'immondices continuent d'être déversées dans les médias au nom d'une Valeur-Travail, il convient de préciser ce qui doit être ici visé comme idée et forme de sujet, faute de quoi nous pourrions nous retrouver dans une position à peine plus présentable que ces quelques défenseurs de l'autonomie ouvrière qui se sont un temps fourvoyés en chantant les louanges du Travail-Famille-Patrie dans les antichambres de Vichy.

Ce sera donc, pour la thèse que nous défendrons ici, une sorte de prédicat : poser cette question des identités ouvrières sous l'autorité de

¹ *Expérience de la vie d'usine*, texte écrit en 1941, publié dans *La condition ouvrière*, Éditions Gallimard, 1951, p.252

Proudhon, nous amène à **penser le travail comme vecteur essentiel de la dignité humaine**. Ce qui revient à dire que si nous désirons avoir comme perspective de renouer les fils d'une espérance rompue avec l'avènement du capitalisme monopolistique, le passage par la philosophie de Proudhon ne saurait s'effectuer sans que soit ressaisie cette idée de dignité décisive pour la constitution du sujet. Postulat qui nous contraint fatalement à prendre position contre un des fondements décisifs du marxisme, et ceci de la façon la plus radicale.

Bien évidemment, cette question semblerait pouvoir aujourd'hui se poser dans des oppositions moins fermes que cela n'a été le cas jusqu'en un passé assez récent. Le marxisme, après s'être constitué en science absolue de l'histoire, vient de connaître une nouvelle mutation, se convertissant de façon magistrale aux bienfaits de l'hétérodoxie. Le marxisme tend ainsi à être désormais exemplaire par le souci qu'il affiche d'accueillir toute pensée qui met en cause l'oppression. C'est une maison dont on a ouvert portes et fenêtres ; une maison dont on est même allé jusqu'à sonder le sol de la cave pour exhumer les cadavres qui s'y trouvaient. Le marxisme n'est plus comptable du « socialisme réel » et il peut donc, derechef, se donner comme étant le réel indépassable de l'émancipation. Débarrassé de cette contradiction incroyable qui consistait à condamner l'aliénation du travail à la chaîne dans le monde capitaliste, tout en célébrant ce même travail comme figure exemplaire d'une émancipation collective dans les pays du bloc socialiste¹, le marxisme a fait peau neuve.

Marx est devenu l'exemple du génie trahi par ses disciples. D'Engels à Mao-Tsé-toung, aucun n'aurait compris le profond de sa pensée, ce que les gens de *Krisis* aujourd'hui, nomment son caractère ésotérique, à savoir une pensée dialectique de l'aliénation assez proche de celle mise en avant dans la seconde moitié du vingtième siècle par Henri Lefebvre. Les *Manuscripts de 44*, appelés aussi *Manuscripts de Paris*, mis en parallèle avec le *Grundrisse* et le premier chapitre du *Capital*, nous offrent ainsi matière à nous illustrer dans cette nouvelle forme d'herméneutique qui, et ce n'est pas là la moindre des contradictions, en appelle à la nostalgie du bon vieux temps où la question se posait en termes de blocs et où « La » classe ouvrière était d'autant plus un acteur

¹ Les articles qu'écrivit Paul Nizan lors de son voyage en URSS de 1935 sont à cet égard d'autant plus significatifs.

de l'histoire que l'unité absolue qu'elle soutenait permettait qu'on parlât toujours en son nom, que l'on sût mieux que chacun des ouvriers qui la composaient quel était son intérêt.

Loin de nous l'idée de tenir pour rien la pensée de Marx. Si cette dernière avait été une pensée faible, sans capacité de transformer son présent, nous n'aurions pas, aujourd'hui encore, à la critiquer. Plus que jamais c'est un corps de pensée qu'il convient de ressaisir, tant dans ses prédicats originels que dans ses évolutions, dans la mesure où elle a contribué à forger ce monde qui est le nôtre, constituant le pôle critique primordial vis-à-vis duquel les théoriciens du libéralisme se sont jusqu'en une période récente positionnés. Afin de nous confronter à l'actualité de cette pensée, il convient cependant de rappeler au préalable que s'il est un texte inaugural dans l'œuvre de Marx, un texte qui va effectivement nouer philosophie et politique dans cette intentionnalité spécifique qui a contribué à lui donner une évidente puissance, c'est bien *Misère de la philosophie*. On en est ainsi réduit à faire des contresens si, dans la pensée que Marx déploie autour de la question de l'aliénation, on oublie qu'entre *Les manuscrits de 44* et *le Capital*, il y a bien un livre qui se nomme *Misère de la philosophie* ; qu'à travers ce livre, si Marx règle certes plus son compte à Hegel qu'à Proudhon lui-même, il met surtout un terme à toute discussion du travail qui soit pensée comme phénomène global, hors du champ de la production et du salariat qui seul permet selon lui qu'une discussion rationnelle du phénomène travail puisse être posée. Du travail qui était mesure du capital, on est passé à cet autre stade de l'histoire qui veut que ce soit le capital qui soit la mesure de l'activité des hommes et c'est là une évolution que le corps doctrinal du marxisme, à force de la prétendre inéluctable, a accompagnée, encadrée et voire même justifiée au regard d'une histoire qui nécessite toujours que l'aliénation soit accomplie pour que l'émancipation devienne une nécessité vitale.

Cela ne veut pas dire que le marxisme rende impossible toute définition anthropologique du travail, Engels en a fait le premier la démonstration dans son texte célèbre, *Le rôle du travail dans la transformation du singe en homme*. Mais cela signifie qu'il constitue de facto au sein du travail une frontière entre ce qui relève du prescripteur et de l'opérateur, et ce faisant ce qui relève du penseur et du producteur, la célébration de ce dernier n'étant jamais qu'une façon de mieux marquer le caractère dominant du premier.

Marx met ainsi au rang des péchés devant l'histoire une quête de dignité qui ne serait jamais qu'une vieille chose, qu'une simple reproduction des caractères aliénants d'un vieux monde où tout n'est jamais qu'affaire de domination et de hiérarchie. En finir avec « les larmes sentimentales du romantisme »... Pour Marx c'est plus qu'une formule : c'est le programme grâce auquel la philosophie pourra enfin trouver sa vraie place au sein même des conflits de classe dont l'idéologie n'est jamais qu'un décalque, traduction impure des données concrètes instruites dans le procès de production. Et il ne fait aucun doute qu'à travers cet exercice de catharsis, il convient d'abord de se délivrer de toutes ces identités secondes qui, au moment où Marx compose sa théorie, continuent de faire vibrer le monde ouvrier. Ne plus rien avoir à perdre que ses chaînes, comme si c'était là le vrai seul dénominateur commun des opprimés.

« En finir avec les larmes sentimentales du romantisme... » Assurément, pour Marx, Proudhon occupera une place de choix dans la sombre catégorie des sacrifiés de l'histoire du Socialisme, et ceci bien avant que les animateurs de la Première Internationale ne s'en revendiquent pour penser l'autonomie des classes ouvrières. Une ironie de l'histoire veut que, au-delà de ces joutes rhétoriques où Marx excelle, ce sont pour les mêmes raisons que, dans la *Sainte Famille*, il a contre Edgar Bauer encensé l'homme réel Proudhon, puis qu'il l'a par la suite à ce point combattu. Au centre de cette attaque, c'est bien toujours de dignité dont il est question. Une dignité qui, pour Marx, compromet l'unité de la classe ouvrière au sens où elle produit une hétérogénéité des modes de subjectivation. Mais une dignité sans laquelle, pour Proudhon, l'ouvrier ne saurait avoir d'autre destin que celui d'un esclave.

Parce que Proudhon est un philosophe qui s'est employé à penser les contradictions de son temps, il paraît en effet difficile de le mobiliser dans un questionnement qui ne tiendrait aucunement compte de cette historicité, mais qui ce faisant ferait l'impasse sur les exigences du présent, sur une critique raisonnée de ces lieux innombrables où la dignité humaine est aujourd'hui bafouée, où le travail a cessé d'engager une confrontation d'un sujet au réel, mais n'est plus qu'une chosification de ce sujet dans un contrainte du temps qui fait de lui un automate. Non seulement en un automate qui répète des gestes, ce nouvel esclave du « travail parcellaire » dénoncé en de maintes occasions par Proudhon, mais qui est aujourd'hui, et de plus en plus, un automate reproduisant

des procédures, soumettant toutes ses pensées à des protocoles d'actions sur lesquels sa seule et unique maîtrise s'exprime en termes de culpabilité.

Mobiliser ce Proudhon dont Marx, puis ses disciples, ont voulu effacer le nom, c'est évidemment mobiliser une pensée qui assigne au travail une réelle autonomie, qui l'introduit dans une permutable constante entre les actes de la main et les pensées de l'esprit, qui se traduit par une dignité qui doit autant à l'activité elle-même, à l'accomplissement de la nécessité, qu'à l'émergence d'une volonté partagée susceptible de faire bouger les frontières entre le juste et l'injuste.

Ressaisir la pensée de Proudhon dans les contradictions de son temps, cela revient d'abord à restituer au mieux les contextes sociaux et politiques au sein desquels sa pensée s'est développée. Ceci étant, cela ne veut pas dire que sa pensée en soit captive, autrement dit que cette seule somme de déterminismes suffise à en restituer la vérité.

Pour reprendre une figure importante concernant l'analyse des rapports sociaux impliqués par l'activité du travail, Proudhon est un contemporain de Frédéric Le Play, l'auteur de *La réforme sociale en France*. Leur œuvre, à l'un comme à l'autre, se situent en un moment de l'histoire où quelque chose d'essentiel est en train de se transformer qui a à voir directement avec, d'une part la question de l'identité des ouvriers, mais d'autre part aussi avec l'émergence au sein du politique, de cette figure nouvelle du social qui amène à repenser les limites entre le privé et le public, à concevoir l'histoire sous la détermination d'un sujet collectif, et qui ce faisant reconfigure les bases d'une morale que la religion ne saurait désormais à elle seule couvrir. L'un et l'autre ont écrit en un moment où la question de la dignité du travail était mise en doute par une perte de qualification pour un nombre sans cesse croissant d'ouvriers. L'un et l'autre ont produit une œuvre qui servira de référence à la sociologie moderne, mais en se fondant sur des prédicats juridiques et sociaux opposés. L'un et l'autre ont eu à penser les conditions dans lesquelles pouvaient s'articuler tradition et modernité, mais en adoptant une intentionnalité philosophique à ce point distincte que les termes de cette opposition en viennent à couvrir des figures de la réalité en grande partie étrangères l'une à l'autre.

Au cours de ce quart de siècle qui a séparé l'écriture de *L'utilité de la célébration du dimanche* et celle où a été publié *De la capacité des*

classes ouvrières, on a assisté à une évolution importante vis-à-vis de laquelle une seule étude statistique demeurerait encore non significative. Si lors des débats parlementaires de septembre 1848¹ l'ineffable Thiers pouvait se croire autorisé à mettre en cause l'intérêt porté sur la question ouvrière au prétexte que cette catégorie n'aurait recouvert qu'un petit vingtième du peuple, personne, même parmi les plus conservateurs n'osera encore user d'un tel argument lorsque cette question des secours à apporter aux sans-travail sera à nouveau discutée à la tribune de l'assemblée au début des années 1880. La période au cours de laquelle Proudhon et Le Play – mais Marx aussi – écrivent leur œuvre se caractérise par une accélération évidente concernant la transformation des cadres référentiels de la production. Les polémiques qui, au moment où Proudhon entamait sa carrière, opposèrent Pierre Moreau à Agricola Perdiguiet², pourront être dites folkloriques au moment où il achèvera sa vie.

Sans être ici en mesure de retracer toute l'histoire des corporations ouvrières depuis l'édition, au XIII^e siècle, du fameux *Livre des métiers* par Étienne Boileau³, la contradiction entre émancipation et exclusion y a toujours été à l'œuvre. À ce titre, il est tout à fait clair que les réponses apportées par cette myriade de jurandes ou de guildes, pour défendre ce souci de dignité, y ont trouvé des réponses dont la seule référence à une hiérarchie interne, une discipline, ne saurait rendre compte. Les métiers ont été des institutions insérées dans un ordre social qu'elles respectaient, mais ils ont aussi été des pièces importantes dans l'histoire de la constitution des identités ouvrières, dans leur capacité à forger des instruments de résistance. Les sociétés de secours mutuels, qui seront interdites dès le début du Second Empire⁴, en sont une

¹ Il s'agit des débats portant sur la substitution du droit au travail par le droit à l'assistance dans le préambule de la constitution ; débats à propos desquels Proudhon écrivit son texte *Le droit au travail et le droit de propriété*.

² Notamment à l'occasion de la publication, par Pierre Moreau en 1843 de *De la réforme des abus du compagnonnage et de l'amélioration du sort des travailleurs*.

³ Premier recueil des règlements des métiers, effectué ici par le prévôt de Paris à la demande de Louis IX. Y figurent notamment l'origine de la corporation, ses fêtes, impositions et astreintes, les règles d'admission, les modes de production, la structuration hiérarchique, les conditions d'apprentissage.

⁴ Interdiction de toutes les sociétés ouvrières auxquelles le décret du 26 mars 1852 substitue des sociétés de secours mutuels placées sous l'autorité du maire et du

expression importante dans la mesure où, dans une majorité de cas, les fonds récoltés pour secourir les sans-travail pouvaient tout aussi bien servir en cas de chômage volontaire, c'est-à-dire de grève, ou abonder pour la fondation d'une coopérative dont la première fonction était de constituer une base de repli, notamment pour ceux des membres qui se trouveraient interdit d'embauche du fait de leur actions politiques ou syndicales. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait bien pour la communauté ouvrière de se donner les moyens de garantir un niveau de salaire, contre les patrons, mais aussi contre les ouvriers des autres corporations.

On pourrait ainsi dire que le salariat n'a certes pas été inventé au cours de cette période allant de 1840 à 1865, pas plus d'ailleurs que la condition prolétarienne, mais que s'y est institué un lissage des conditions ouvrières, que s'y est diffusée une nouvelle norme, comme si les règles d'existence de ceux que l'on nommait les chemineaux avaient dès lors connu un sorte d'établissement. La perte d'autonomie occasionnée y apparaît d'autant plus féroce dans la mesure où celui dont l'errance s'achève là, qu'il ait été au préalable formé ou non dans un métier, demeurera interchangeable avec n'importe lequel de ceux qui se présenteront après lui, qu'il ait connu la condition d'un paysan ou d'un domestique, voire d'un vagabond.

Pour les promoteurs de la 1^{ère} internationale, cette évolution est non seulement une évidence, mais elle constitue avec le chômage, qui n'en est jamais que l'ombre portée, ce qu'eux nomment « l'esclavage salarié » lorsque les savants y reconnaissent quant à eux la fameuse « Question Sociale ». Ils en dénoncent partout la trace, et ceci en dépit des différences qui continuent d'exister entre les secteurs d'activité et les bassins d'emploi. Partout la notion d'ouvrier est remise en cause dans les définitions originelles qui voulaient qu'un ouvrier disposât d'un minimum de maîtrise sur son métier, qu'il pouvait se réclamer d'un apprentissage et d'une connaissance spécifique associée à ce que l'on appelait « une façon ».

Il suffit de lire les déclarations d'intention des ouvriers de 1848 qui voulaient créer une association pour voir à quel point cette représentation de soi était porteuse d'une identité impliquant aussi bien une distinction vis-à-vis des autres métiers qu'une appartenance

curé et dont le bureau doit recevoir une approbation préalable des représentants de l'État.

commune à un monde où c'était précisément de la pratique qu'était dérivé ce droit spécifique que plus tard, Pelloutier, puis surtout Maxime Leroy, théoriseront.

Cette évolution marque assurément l'œuvre de Proudhon. Mais la comparaison avec Le Play évoquée plus haut suffit à montrer à quel point il ne s'est pas limité à en être un simple observateur. En effet, si cette contemporanéité explique une certaine communauté d'expressions et de questionnements entre ces deux œuvres, une lecture même sommaire de l'une et de l'autre permet de ressaisir des options philosophiques tout à fait distinctes.

De la même façon qu'il est nécessaire de libérer Proudhon de cette figure d'un défenseur d'un modèle artisanal, figure pour une large partie fabriquée par le marxisme, il serait erroné de ne voir en Le Play qu'un réactionnaire, même si c'est sous ce registre là que lui-même se présente.

Pour faire vite, nous pourrions dire que dans les deux cas, la question de la dignité est effectivement attachée au travail et que Le Play, tout comme Proudhon est néanmoins un réformateur au sens où l'un et l'autre ne se satisfont pas des conditions dans lesquelles se vend le travail humain. Le Play, bien sûr, diffère de Proudhon sur la question de la souveraineté populaire, et notamment sur le rôle joué par la Révolution française. Pour Le Play, la loi Le Chapelier participe du même esprit que celui qui a mis fin à la monarchie. L'interdiction des corporations ouvrières a ainsi instillé dans les mœurs la rupture d'une tradition qui allait de l'apprenti jusqu'au roi et a ainsi permis l'instauration d'un ordre marchand. La dignité du travail que Le Play défend procède ainsi pour l'essentiel d'une idée aristocratique, avec tout ce qui peut y avoir d'inégalitaire, mais aussi parfois de sublime, dans l'idéal aristocratique, du moins dès lors que celui-ci se rapporte à l'activité et non pas à la naissance. Les identités ouvrières pour l'étude desquelles Frédéric Le Play invente des méthodes d'enquête qui serviront de base pour la création de la sociologie de terrain, doivent être selon lui, sinon rétablies, mais tout au moins refondée en prenant comme nouveau discriminant ces nouvelles technologies à la célébration desquelles sont consacrées les expositions universelles¹. Rétablir donc

¹ Le Play sera nommé commissaire général des expositions universelles organisées à Paris en 1855 et 1867 à l'initiative de Napoléon III.

les métiers dans cette structuration originelle qui impliquait un monopole de la pratique, une maîtrise de l'apprentissage, une hiérarchie interne fondée sur les savoir-faire, et aussi un certain cérémonial qui permettait aux identités ouvrières d'accéder à cette forme symbolique d'existence. La dignité le playsienne est sans contestation possible une dignité discriminante ; une sorte d'extension de cette dignité personnelle qui n'a de sens que si elle est réservée à une élite. Et ce n'est pas étonnant de voir qu'il place l'institution du patronage comme garant d'une moralité.

D'une certaine façon, si les promoteurs contemporains de la Valeur-Travail, qu'ils aient pour nom Sarkozy ou Hollande, devaient venir chercher leur maître, c'est vers Le Play qu'ils devraient se tourner, eux pour qui le travail c'est d'abord une source d'ordre et de discipline.

Rien de tel chez Proudhon, même si on retrouve à l'évidence des éléments de contexte qu'il partage avec Le Play, et si la dignité y est effectivement posée comme mise à mal par les nouvelles organisations du travail ouvrier.

À ce propos, il me semblerait assez juste de dire que, avant même d'être un théoricien de la condition ouvrière, un grand législateur de sa raison, Proudhon est déjà un passeur tout à fait important, décisif même, entre une tradition qui, au sein des métiers, a constitué une idée de soi parcellaire et excluante, et cette ouverture d'un autre plan de dignité qui sera celui initié par les tenants de la Première Internationale.

Proudhon est certainement, dans le corpus des œuvres socialistes, celui qui a le mieux permis ce passage effectif entre une identité ouvrière, fragmentaire du fait de son incapacité à établir une représentation de la dignité qui dépasse le seul champ de la pratique ; passage donc vers cette dignité qui doit désormais s'entendre comme une fonction législative fondée sur une idée de réciprocité susceptible d'être universalisée dans une conscience commune. Et la dignité sera d'autant plus lumineuse dans ce procès qu'elle ne devra rien à l'État, mais tout à elle-même. À la différence de Marx, cette conscience ne se produit pas dans un arrachement à la pratique dont l'agir politique serait l'*alpha* et l'*omega*, et l'État le lieu de cristallisation. Elle intervient dans une maîtrise de cette pratique par et pour le travail lui-même ; maîtrise d'une pratique qui n'est pas contraire à la vie de l'esprit, mais qui lui confère un accès authentique au monde du concret, à la vraie volonté.

Proudhon, on le sait, n'est pas avare de critiques sur l'institution du compagnonnage et contre tout ce qui, au sein du mouvement ouvrier, continue de promouvoir une solidarité du dedans contre les ouvriers du dehors. C'est dans la pluralité des modes d'instruction et des apprentissages que doit s'effectuer la formation de l'ouvrier moderne et non dans une dépendance envers un maître qui transmet ses propres limitations tout autant que ses savoirs. À la différence d'un Le Play, Proudhon ne se fait pas sur ce sujet procureur des constitutionnels des 89. Comme il l'écrit dans *Le système des contradictions* :

« Sur la fin du dix-huitième siècle, la France, fatiguée de privilèges, voulut à tout prix secouer la torpeur de ses corporations, et relever la dignité de l'ouvrier, en lui conférant la liberté. Partout il fallait émanciper le travail, stimuler le génie, rendre l'industrie responsable, en lui suscitant mille compétiteurs et en faisant peser sur lui seul les conséquences de sa mollesse, de son ignorance et de sa mauvaise foi. »¹

Une dignité relevée dans la liberté, mais aussi dans un conflit que cette liberté peut et doit provoquer, du moins tant que les propriétaires n'usent pas de la puissance de l'État pour empêcher que ce conflit adienne, pour museler cette forme de dignité qui se révèle dans un usage de la liberté.

À ce propos il convient de rappeler que Proudhon maîtrise parfaitement tous les usages du terme de dignité. Il sait utiliser, et critiquer une « dignité personnelle », « dignité de rang », qui se dilue dans toute égalité. De la même façon, même s'il mobilise parfois l'idée de « dignité naturelle », celle-ci semble sous sa plume engager une position d'impuissance, en raison même de la passivité de l'être-là qui en marque l'origine.

Dans *La guerre et la paix*, Proudhon mobilise bien ce socle universel de la dignité humaine qui :

« est de tous nos sentiments le plus éloigné de l'animalité; de toutes nos affections, la plus constante, [et qui] détermine le caractère et la marche de la société. Rapporté à moi, [ajoute-t-il] le respect de la

¹ *Le système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, Éditions Flammarion, 1883, tome 1, p.184.

dignité humaine forme ce que j'appelle mon droit ; rapporté à mes semblables, il constitue mon devoir. »¹

Mais c'est pour en donner une orientation qui procède quant à elle de ce conflit permanent dont la guerre rappelle l'exigence :

« Travail, sobriété et prudence; affranchissement des sens et de l'idéal : voilà notre loi. Avant d'être un guerrier, l'homme, dans les prévisions de la nature, est un ascète. Et c'est afin de nous maintenir dans la juste mesure que nous assignent la condition du travail et celle de la pauvreté, que la conscience à son tour, cette même conscience qui affirme le droit de la force, nous impose une nouvelle loi, qui est de répartir de la manière la plus égale, sans manquer à la dignité et au droit d'aucun, les services et les produits. En sorte que la justice apparaît comme notre quatrième et dernière fin. Quant à la manière dont se produit la justice économique, en autres termes la juste répartition des services et produits, la guerre nous l'a apprise. C'est toujours la lutte ou concurrence des forces, non plus lutte armée et sanglante, mais lutte de travail et d'industrie, **d'après le principe que, comme le héros se fait connaître aux coups, l'ouvrier se juge à l'œuvre.** »²

L'ouvrier se juge à l'œuvre, il est celui qui, avec le guerrier, ne saurait devoir sa qualité par le fait d'une imposture. Son état, sa relation à la matière, font que sa dignité ne saurait se traduire par la fiction d'une distribution d'honneurs symboliques. De la même façon, l'ouvrier d'industrie est différent du paysan auquel Proudhon dans *L'idée de révolution* accorde une sorte de dignité spontanée par la relation directe qu'il entretient avec les forces qui régissent les besoins naturels. L'ouvrier d'industrie, lui, ne saurait s'affranchir d'un besoin d'association dans et pour le travail, qui est une pièce maîtresse de son identité qui n'en est pas moins paradoxale puisqu'elle est tout à la fois source de dépendance, vis-à-vis d'autrui, que d'autonomie vis-à-vis d'un ordre naturel.

« Par l'aliénation de la force collective, le salarié de la grande industrie s'était ravalé à une condition pire que celle de l'esclave. Mais par la reconnaissance du droit que lui confère cette force, dont il est le producteur, il ressaisit sa dignité, il revient au bien-

¹ *La guerre et la paix, Recherches sur le principe et la constitution du droit des gens*, Éditions Hertz, 1861, tome 2, p.387.

² *Ibid*, p.400.

être : la grande industrie, agent redoutable d'aristocratie et de paupérisme, devient à son tour un des principaux organes de la liberté et de la félicité publique. »¹

Une « félicité publique » dont on se doute bien qu'elle ne va pas de soi. Non seulement elle ne saurait advenir ailleurs que sous un régime de mutualité, sous l'effet d'un esprit d'association, mais elle ne saurait vaincre la peine inhérente au travail que par un acte de volonté transcendant la contrainte sociale et la convertissant en un acte de foi pour un progrès qui sinon, ne sera jamais qu'un esclavage de plus. L'ouvrier d'usine procède dès lors d'une dignité que nous pourrions dire recomposée et qui sera indissociable de sa capacité politique.

Cette dignité, vous le savez, participe effectivement des trois conditions qu'énonce Proudhon pour définir la capacité politique d'un sujet, et notamment dans la première qui exige :

« Que le sujet ait conscience de lui-même, de sa dignité, de sa valeur, de la place qu'il occupe dans la société, du rôle qu'il remplit, des fonctions auxquelles il a droit de prétendre, des intérêts qu'il représente ou personnifie. »²

La deuxième condition implique l'affirmation par ce sujet d'une idée de soi qui pourra être formulée rationnellement et donner lieu à l'inscription d'un principe ; tandis que la troisième se rapporte à la capacité de déduire de ce principe des conclusions pratiques.

La dignité apparaît donc ici comme élément de base de cette subjectivation. Un élément parmi d'autres ? Non, il me semble plutôt, au regard de ce qu'écrit Proudhon dans *De la Justice* que c'est bien cette dignité – valeur rétrograde pour Marx – qui constituera le point de convergence des identités ouvrières.

Sous ce concept de point de convergence, il nous faut ici entendre, non pas un phénomène propre à les amener à fusionner et à se fondre dans une pensée unique, mais plutôt cet autre qui leur permettra d'entrer en dialogue les unes avec les autres, en résonance, de se respecter les unes les autres, de déduire de ce respect réciproque un principe qui tiendra office de loi universelle.

¹ *L'idée générale de la révolution au XIXème siècle, Choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle*, Éditions Garnier Frères, 1851, p.284-285.

² *De la capacité des classes ouvrières*, Éditions du Monde Libertaire, 1977, tome 1, p.53.

C'était déjà la loi en œuvre dans le *Système des contradictions* où Proudhon accordait au travail une valeur d'idéalité configurant non seulement la vie humaine, mais les principes mêmes ordonnant la vie, mais c'est vraiment dans *De la justice* que se noue avec le plus de brio dignité et travail.

Hormis Charles Péguy ou Simone Weil, personne n'est allé aussi loin dans cette relation du travail de la main et de la formation d'un esprit libre, vraiment libre car éprouvé dans l'acte. Il y a à ce propos, dans la philosophie de Proudhon des éléments qui préfigurent la pensée de Leroi-Gourhan. Par exemple lorsque Proudhon écrit :

« C'est que la puissance qui dirige la main de l'ouvrier est la même au fond que celle qui fait réfléchir le cerveau du philosophe, et que, l'intelligence ne pouvant s'éveiller à l'idée, à la vie, que sur un signe de l'intelligence, il fallait de toute nécessité, pour que l'homme entrât dans cette carrière intellectuelle, qu'il y fût porté par une suite d'opérations émanées de lui, et qui, analyse par la multiplicité des termes, synthèse par leur ensemble, fût pour lui comme une manifestation de l'intelligence même. »¹

Si la dignité est autre chose qu'un vague soupir de la conscience ou une breloque honorifique, elle ne saurait se décliner qu'à propos d'êtres qui se soient formés dans une complexion autre que celle de savoirs parcellisés. Ce n'est donc pas à la médiocrité de son état, à sa pauvreté, à son exclusion, que l'ouvrier doit cette forme singulière d'intelligence qui fait revivre en lui l'expérience même qui fait, pour reprendre Bergson, que l'*Homo sapiens* est d'abord *Homo faber*.

On retrouve ce même constat dans un autre passage de cette sixième étude de *De La Justice* :

« Certes, l'industrie réclame de l'élève plus de temps que la grammaire, l'arithmétique, la géométrie, la physique même : car l'ouvrier n'a pas seulement à exercer son intelligence et à meubler sa mémoire ; il faut qu'il exécute de la main ce que la tête a compris : c'est une éducation tout à la fois des organes et de l'entendement. »²

¹ *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, Éditions Fayard, 1990, tome 3, p.1048

² *Ibid*, p.1058.

À la différence d'un Auguste Comte qui, en 1848, fait du prolétaire un « philosophe spontané »¹, Proudhon, lui en fait un philosophe réfléchi ; le seul même apte à réfléchir sa pensée dans des actes.

Si Comte fait vertu de l'exclusion du schéma politique et de la non détention de biens matériels auxquelles est sujet l'ouvrier moderne, l'une et l'autre lui interdisant tout accès à un sentiment d'orgueil, Proudhon adopte un point de vue inverse. S'il attribue à l'ouvrier une forme de spontanéité par cette capacité qu'il a d'être celui par qui l'intention devient un acte concret, celle-ci n'est vraiment vertueuse que dans la mesure où elle s'accompagne d'un orgueil de classe pour lequel il donne une formule des plus significatives en écrivant qu'il devient « son propre verbe »². La pauvreté, le manque, et avec eux le ressentiment, ne sont pas des effets collatéraux du capitalisme, mais en sont les conditions de possibilité. C'est à titre qu'ils prennent toute leur place au sein de ce processus révolutionnaire qui, dans la thématique marxiste, doit mener au socialisme. Tel n'est pas le cas d'un Proudhon pour qui que rien de bon ne peut sortir d'une rupture, voire d'une simple dégradation, de dignité. C'est toujours dans la sixième étude de *De La Justice* que l'on trouve ce constat :

« On a façonné l'homme à une manœuvre qui, loin de l'initier aux principes généraux et aux secrets de l'industrie humaine, lui ferme la porte à tout autre profession ; après avoir mutilé son intelligence, on l'a stéréotypée, pétrifiée ; à part ce qui concerne son état, qu'il se flatte de connaître, mais dont il n'a qu'une faible idée et une étroite habitude, on a paralysé son âme comme son bras.

Bientôt la monotonie du labeur avec tous ses dégoûts se fait sentir : le prétendu travailleur acquiert la conscience de sa dégradation ; il se dit qu'il n'est qu'un rouage au sein de la société ; le désespoir s'empare lentement de lui ; sa raison, fautive d'une science positive, perd l'équilibre ; son cœur se déprave. »³

Dans *La capacité*, louant le rôle des associations ouvrières qui replacent « travail et étude, si longtemps et si sottement isolés (...) dans leur solidarité naturelle », il leur assigne cette fonction essentielle, historique, d'éviter que :

¹ *Le prolétariat dans la société moderne*, Éditions des archives positivistes, 1946, p.9.

² *De la justice...*, op cit, tome 3, p.1043.

³ *Ibid*, 1057.

« refoulée dans l'étroitesse de ses fonctions parcellaires notre classe ouvrière se montre si peu digne de ce beau nom, et qu'elle mérite plutôt celui de classe de manœuvres, classe de mercenaires ! »¹

Cette inquiétude du mercenaire, c'est pour Proudhon une vraie source d'indignation. Mais une indignation tout entière fondée sur un refus de voir rompre ce qui constitue pour lui la base de la dignité.

Pour reprendre le schéma kantien tel qu'exposé dans *Les fondements de la métaphysique des mœurs*, cette dignité doit s'établir sous une triple détermination :

1/ La dignité est d'abord ce qui se distingue des choses dont la valeur s'exprime par l'établissement d'un prix ; et nous dirons que chez Proudhon cela se traduit par ce refus du mercenariat comme destin naturel de l'ouvrier.

2/ La dignité est issue d'une fonction législatrice pour elle-même, c'est-à-dire dégagée de sa position instrumentale de mise en ordre du social, dans la faculté, donc qu'elle a d'établir des lois universelles ; et l'on est ici, chez Proudhon sous le registre de cette capacité dont l'association ouvrière, dans la diversité de ses modes d'être et l'unité de son principe, est l'incarnation.

3/ La dignité se détermine enfin comme capacité de forcer au respect de soi toutes les autres créatures raisonnables, avec comme base une mutualité du respect qui fait que sa source même est la recherche en soi d'une raison qui est tout à la fois singulière et universelle ; et c'est certainement dans ce troisième dépli de la dignité que l'expérience du travail, de ce que les disciples de Proudhon nommaient « le travail en conscience » apparaît la plus éclatante. Ce respect qui n'a de sens que dans une réciprocité elle-même engagée dans une mise en commun de l'expérience, il est un principe initiateur du travail émancipé. Le travail devient ainsi le mobile de la dignité, c'est-à-dire tout autant le révélateur que le principe actif, ce qui lui permet d'être chose que cette clôture de sens que Hegel a appelé « l'âme inactive ».

À travers cette lutte, pied à pied, pour la dignité, que Proudhon perçoit comme élément constitutif des identités ouvrières, il n'adopte nullement une position romantique ou réactionnaire. Il place l'association ouvrière

¹ *De la capacité*, op cit, tome 2, p.345.

devant ses responsabilités. Veut-elle n'être qu'une pièce dans un dispositif social qui l'instrumentalisera, qui se servira d'elle pour justifier l'inégalité ? Ou alors souhaite-t-elle s'inscrire dans un devenir autonome susceptible d'insuffler au sein de la société le principe fédérateur de justice ? L'association ouvrière doit se réapproprier le travail. Non pas afin uniquement d'en tirer un meilleur prix, mais car cette dépossession ne saurait se traduire autrement que par une rupture de dignité.

Proudhon, l'introuvable ouvrier

Chantal Gaillard

Secrétaire générale de la Société P.-J. Proudhon

L'image traditionnelle de Proudhon est associée à la classe ouvrière, d'abord par son origine sociale puis par ses écrits, à commencer par sa profession de foi ouvrière dans sa candidature à la pension Suard, et, pour finir, avec son dernier ouvrage *De la capacité politique des classes ouvrières*. Cependant si l'on se penche sur la vie et sur l'œuvre du philosophe, en particulier sur sa correspondance, on est amené à nuancer cette image. C'est ce que nous ferons en cherchant à répondre aux questions suivantes :

Quelle est la place de Proudhon dans la société de son époque ? Appartient-il vraiment à la classe ouvrière ? Comment se perçoit-il lui-même par rapport à cette classe ? En conclusion nous examinerons si la revendication proudhonienne d'identification à la classe ouvrière est conforme à sa vie et à sa pensée.

I La réalité sociologique : un fils du peuple qui accède à la bourgeoisie par ses dons intellectuels et ses talents de polémiste.

Par sa famille Proudhon appartient à une lignée paysanne, mais à des paysans libres à l'égard du seigneur, « laboureurs francs », dont il est fier. Le berceau des Proudhon est Chasnans, à 20 kilomètres de Besançon, mais le père de Proudhon est venu habiter à Besançon, dans le faubourg populaire de Battant. D'abord garçon tonnelier, il s'installe ensuite à son compte comme brasseur, donc artisan. La mère de Proudhon, qui s'était louée jeune comme cuisinière, est originaire de

Burgille les Marnay (Doubs), donc de souche paysanne ; elle héritera de la maison familiale où elle finira ses jours en 1847. Proudhon héritera ensuite de cette maison, mais la revendra pour payer ses dettes.

Dans son ouvrage *De la Justice* Proudhon souligne la pauvreté permanente de sa famille :

« Je suis pauvre, fils de pauvre; j'ai passé ma vie avec les pauvres et selon toute apparence, je mourrai pauvre [...] Quiconque est pauvre est de ma famille »¹.

En effet, le père de Proudhon était un piètre commerçant, d'une honnêteté exagérée, et il n'a jamais compris qu'il était nécessaire de faire des bénéfices pour pouvoir faire vivre correctement sa famille.

Nous savons par Proudhon lui-même qu'il a eu une enfance paysanne, qu'il raconte, toujours dans *De la justice* :

« Jusqu'à 12 ans, ma vie s'est passée presque toute aux champs, occupé tantôt de petits travaux rustiques, tantôt à garder les vaches. J'ai été cinq ans bouvier [...] A la ville, je me sentais dépaysé [...] »².

En 1820, à 11 ans, Proudhon entre au collège de Besançon ce qui constitue une rupture totale avec sa vie antérieure et une entrée dans l'univers de la ville. Grâce à sa mère et à un prêtre ami, il fait alors des études qui, normalement, étaient réservées aux fils de bourgeois. Ce qui devait lui permettre de bénéficier d'une ascension sociale qui le rendrait étranger au monde ouvrier. Cependant, durant les vacances, Proudhon aide sa famille dans les travaux des champs ou les travaux artisanaux. Mais les mauvaises affaires de son père l'obligent à quitter le collège en 1827, à la fin de sa rhétorique (classe de première aujourd'hui), afin de rapporter de l'argent à sa famille. Il ne peut donc passer son bac, mais le fait d'avoir fait des études lui permet d'accéder à un des métiers manuels les plus intéressants et les mieux rémunérés de son époque, celui de typographe. Après un rapide apprentissage, il devient correcteur puis compositeur puis prote, c'est-à-dire contremaître, de 1833 à 1836.

¹ Proudhon, P.-J., *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, Paris, édition Rivière, 1930, tome II, p. 3

² *ibid*, pages 403 – 405

De 1827 à 1836 Proudhon participe donc au monde ouvrier, mais, en tant qu'ouvrier très qualifié, il appartient à l'aristocratie ouvrière : ces ouvriers lisent, s'intéressent souvent à la politique, et quand les circonstances le permettront (après 1847), se tourneront vers le journalisme, soit en tant que fondateur de journal, soit en tant que rédacteur (exemple de Vasbenter mais aussi Duchêne, Joseph Mairet, Philippe Faure, journalistes qui ont accompagné Proudhon sous la IIe République).

Pour trouver du travail, lors de la crise de 1830, Proudhon fait son tour de France et fréquente donc le milieu des compagnons, ainsi son expérience ouvrière concerne surtout l'artisanat. De plus, l'imprimerie est une industrie privilégiée où les qualités intellectuelles de Proudhon (il connaît très bien le latin et le grec, et apprendra ensuite l'hébreu) vont le faire remarquer par les auteurs des livres qu'il imprime, qui sont donc des intellectuels issus de la bourgeoisie. L'un de ces auteurs, Gustave Fallot, va avoir une grande influence sur la destinée de Proudhon puisqu'il le persuade de tout faire pour sortir de sa condition ouvrière, il lui conseille de se diriger vers le professorat.

Après la mort de Gustave Fallot, en 1836, Proudhon se jure de faire honneur aux espoirs que son ami avait mis en lui. Il poursuit alors deux buts : le premier est de devenir patron en achetant une imprimerie avec des amis, mais ce fut une erreur, car il dut la revendre en 1839 à perte, ce qui le cribla de dettes. Il faut dire que le deuxième but de Proudhon l'intéresse beaucoup plus, puisqu'il s'agit d'écrire. Il commence par la philologie, pour continuer l'œuvre de Gustave Fallot, mais il s'oriente très vite vers la philosophie. Pour pouvoir exercer cette activité intellectuelle, Proudhon se présente en 1838 au bac afin de postuler à la pension Suard qu'il obtient en août de cette année. Il part alors à Paris pour suivre des cours à la Sorbonne et au Collège de France (il va aux cours de Michelet). À partir de ce moment Proudhon ne fera plus de travail manuel, il quitte le monde ouvrier.

Le retentissement de *Qu'est-ce que la propriété* en 1840 lui donne une certaine célébrité, sulfureuse, et il devient un intellectuel. Cependant, comme il n'arrive pas encore à vivre de sa plume et qu'il n'a pas pu obtenir un emploi de bureau à la préfecture de Besançon (vu sa réputation dans sa ville natale), il accepte l'offre d'un ancien condisciple de collège, Antoine Gauthier, qui possède une importante société de

batellerie qui, de Besançon, va s'étendre jusqu'à Lyon. Proudhon redevient salarié, en tant que commis batelier, mais il sera en fait fondé de pouvoir et avocat d'affaires. Grâce à son tempérament « chicanoux » il fera gagner de nombreux procès et des dizaines de milliers de francs à ses patrons, qui le traitent d'ailleurs en ami, l'hébergent et le nourrissent au sein de la famille. D'ailleurs, Proudhon bénéficie de nombreux congés pour aller à Paris et poursuivre son œuvre. Cependant, en 1847, cette subordination lui pèse, et il décide d'aller à Paris et de vivre de sa plume. De plus, Victor Pilhès et ses amis, qui veulent fonder un nouveau journal intitulé *Le Peuple*, lui ont proposé une place de journaliste. Mais leur projet ne peut aboutir et Proudhon écrit alors à son éditeur Guillaumin pour lui proposer d'écrire des articles ou de corriger des textes :

« Les ouvrages qui sortent de votre librairie, bien imprimés, sont en général peu corrects ; les imprimeurs sont de plus en plus mal montés en correcteurs. Comme ce métier est précisément le mien, et que de plus l'économie politique est l'objet particulier de mes études, si je pouvais vous être de quelque utilité pour vos épreuves je serais tout à fait à votre disposition. Enfin, je connais passablement la matière commerciale [...]. Je serais, en qualité de commissionnaire de transport, par terre et par eau, aussi bon directeur d'une compagnie que Monsieur H. Dussart, votre ami et ancien rédacteur. Si vous entendez dire qu'on ait besoin d'un homme quelque part, je vous serais très reconnaissant de penser à moi. J'ai la confiance qu'avec mes connaissances raisonnables en typographie, transports, comptabilité, économie politique, littérature, philosophie, je dois trouver à vivre [...] »¹.

On voit ici que Proudhon prend de la distance à l'égard de son premier métier, la typographie, et qu'il s'est fait une spécialité dans le domaine des transports.

La révolution de février 1848, qui abolit le cautionnement, permet à Proudhon d'avoir enfin son journal, *Le Représentant du peuple*. À partir de ce moment, Proudhon est un écrivain qui vit de sa plume, puis à partir de juin 48, un député : il quitte alors totalement le monde ouvrier. Les seuls ouvriers qu'il fréquente un peu lorsqu'il est député seront ses deux

¹ P.-J. Proudhon, *Correspondance*, Paris, Librairie Lacroix, tome II, p. 268

collègues, Albert et Greppo. Mais ils ne font pas partie de ses véritables amis.

En effet, le premier cercle des nouveaux amis de Proudhon est composé des journalistes qui collaborent à ses journaux, parmi lesquels il y a quelques anciens typographes (Vasbenter, Duchêne) ; mais la plupart sont des intellectuels, des avocats, comme Madier, des médecins, comme Cretin. De plus, à partir du moment où Proudhon devient député, il fréquente de nombreux hommes politiques et se fait de nouveaux amis parmi eux, comme son collègue Beslay, un homme d'affaires. Il est vrai que, dès 1843, grâce à son patron Gauthier, et par ses fonctions d'avocat d'affaires, Proudhon était déjà rentré en contact avec le milieu des affaires où il avait trouvé de nouveaux amis, comme Penet, ami des Gauthier. Le monde ouvrier s'éloigne donc de plus en plus de Proudhon. Parmi ses correspondants habituels nous ne trouvons pas d'ouvriers, ou alors de façon collective comme plus tard en 1863 -1864.

Quand, en juin 1852, à sa sortie de prison, Proudhon se met en quête d'un emploi pour faire vivre sa famille, il se tourne vers le secteur qu'il connaît bien, celui des transports. Mais les Gauthier font alors la sourde oreille et se contentent de lui confier des tâches ponctuelles, comme la rédaction de mémoires pour aider leurs avocats à plaider lors de leurs nombreux litiges. En effet, Proudhon excelle dans ce travail, il fait merveille avec son esprit retors, et des arguments qui sont souvent imparables.

D'autre part, à plusieurs reprises, Proudhon cherche à devenir chef d'entreprise. En avril 1852 il veut s'associer avec Penet et Mathey pour créer une compagnie de navigation sur les canaux de l'Est de la France, mais l'affaire ne se fera pas. En janvier 1853, il projette de créer une entreprise de transport avec Mathey, mais il rechigne à faire des études préliminaires de rentabilité, et en attendant qu'on lui offre une place dans une société déjà créée, il se consacre à l'écriture en faisant des travaux alimentaires. En mars 1853 Proudhon a des projets d'association avec Mathey pour entrer dans le capital d'exploitation d'une ligne de chemin de fer de Besançon à Mulhouse, dirigée par Huber, dont il a fait connaissance en prison. Mais il n'a jamais pu obtenir la moindre concession car ses appuis politiques, comme celui du prince Napoléon, n'ont pas été suffisants pour faire contrepoids à ceux qui voyaient en lui l'« homme-terreur » ou le fossoyeur de la propriété.

Cependant, dans les années 1850, Proudhon se voyait très bien diriger une entreprise de transport, domaine dans lequel il avait acquis une expérience certaine grâce aux frères Gauthier. Ce qui explique que, à cette époque, un certain nombre d'hommes d'affaires ou d'hommes politiques lui demandent des mémoires sur divers problèmes concernant les transports par eau et par chemin de fer, car on discutait beaucoup pour savoir quel était le plus rentable. Proudhon était considéré comme un des meilleurs spécialistes de ces problèmes, ce qui lui a permis de faire vivre sa famille, car ces mémoires étaient bien payés (2000 francs pour certains, ce qui représente 6 mois de revenus pour le Bisontin).

À partir de 1858 et de son exil en Belgique, Proudhon s'éloigne encore plus du monde ouvrier français, à la fois géographiquement, sociologiquement et intellectuellement, car de 1858 à 1862 il s'intéresse davantage aux relations internationales et à des questions politiques.

A partir de son retour à Paris en octobre 1862, Proudhon reprend contact avec la vie politique française et en particulier le problème des élections. C'est à ce propos qu'il retrouve le monde ouvrier mais les retrouvailles sont difficiles. Les ouvriers avaient évolué et prenaient conscience de leur force, encouragés après 1860 par Napoléon III, qui cherche leur appui pour compenser la perte d'une fraction de la bourgeoisie et des catholiques. Plusieurs circonstances témoignent de l'écart qui se creuse entre le monde ouvrier et Proudhon : ce dernier accorde peu d'importance à l'envoi en 1862 d'une délégation de 200 ouvriers, dirigés par Tolain, à Londres, où ils sont reçus par les ouvriers anglais des Trade-Unions, ; en 1863, la campagne abstentionniste de Proudhon est un échec, les ouvriers votent, soit pour l'opposition républicaine (menée par des bourgeois), soit pour les candidats officiels ; Proudhon s'oppose aux grèves ouvrières, mais il n'est pas écouté, et, hostile à la grève, il négligera l'importance de ce droit accordé en mai 1864. Enfin, Proudhon se maintient à l'écart de la création de la 1^{re} internationale à Londres en 1864, alors que certains de ses amis, tel Beslay, en font partie. Ce qui est frappant, c'est que Proudhon fait très peu d'allusion dans sa correspondance à ces événements qui marquent la naissance du mouvement ouvrier français. Malgré tout, celui-ci sera influencé par les idées proudhoniennes car, si Tolain et d'autres militants n'ont pas lu l'œuvre de Proudhon, ils en connaissent les grandes idées indirectement par Petit, un Franc-Comtois ami de Proudhon, et par Henri Lefort.

Mais, au début du mois de mars 1864, Proudhon se rapproche du monde ouvrier, à la demande de quelques ouvriers de Paris et de Rouen, qui ont suivi ses consignes d'abstention en 1863, et qui lui demandent son avis sur les candidatures ouvrières pour les élections de mars 1864. Le 8 mars, voyant qu'aucun journal ne veut publier sa *Lettre aux ouvriers* qu'il vient de terminer, Proudhon décide de développer ses idées dans un ouvrage beaucoup plus complet, dédié au monde ouvrier, ce sera *De la capacité des classes ouvrières*.

Donc, c'est en tant qu'intellectuel que Proudhon renoue avec le monde ouvrier à la fin de sa vie, ce qui change totalement la perspective.

Ainsi, l'état d'ouvrier n'a donc constitué pour le philosophe qu'un passage court (9ans) et contingent : si son père n'avait pas fait faillite au moment où Proudhon devait passer son bac, il aurait eu cet examen qui lui aurait permis de postuler à un emploi de fonctionnaire ou de bureau. D'ailleurs les circonstances ont montré que Proudhon était un excellent gestionnaire, un spécialiste des transports. Cependant ce n'est pas l'image que la postérité a retenue de lui. Mais quelle image avait-il de lui-même et voulait-il que l'on ait ?

II : Face à cette réalité sociologique, de quelle nature est l'identité ouvrière revendiquée par Proudhon ? quel rôle joue-t-elle dans sa vie ?

On peut résumer l'attitude de Proudhon de la façon suivante : issu de la classe ouvrière, il en est naturellement le représentant et l'instructeur.

1 – Proudhon se proclame membre à vie de la classe ouvrière du fait de son origine sociale.

a – Ses origines ouvrières sont revendiquées à partir de mai 1838 dans sa lettre de candidature à la pension Suard (qui sera reprise dans les *Confessions d'un révolutionnaire* en 1849) ; il fait alors le serment de servir la classe ouvrière dont il est issu. Puis, en 1858, Proudhon reviendra dans *De la Justice* sur son enfance et son origine ouvrière. Ces pages célèbres expriment le ressenti de Proudhon au sujet de sa condition sociale mais aussi l'image qu'il veut donner de lui, un écrivain issu du peuple à qui il restera fidèle toute sa vie.

« Né et élevé au sein de la classe ouvrière »¹. Il s'agit ici de la classe ouvrière au sens large c'est-à-dire la classe laborieuse qui travaille de ses mains, car on a vu que Proudhon a passé son enfance à la campagne, et il se sent alors plus paysan qu'ouvrier. Etant donné son origine sociale, à la frontière de la paysannerie et de l'artisanat, Proudhon réunit ces deux groupes sociaux dans la catégorie du peuple c'est-à-dire de la classe laborieuse. En 1848 Proudhon s'identifie encore à la classe ouvrière. C'est visible d'une part lors de son discours à l'Assemblée nationale le 31 juillet, dans lequel le député Proudhon oppose le « nous » des ouvriers, dans lequel il s'inclut, au « vous » de ses collègues députés. De même, dans ses journaux, en 1848-49, Proudhon s'identifie totalement au peuple car il emploie le mot « nous » quand il s'adresse à ses lecteurs dont la grande majorité appartient au peuple. En 1849 dans *Le Peuple*, Proudhon se situe ainsi : « placé tout en bas de l'édifice social au sein de la classe ouvrière »². En 1853, dans une lettre à son ami Madier-Montjau, Proudhon précise : « Comme individu, je reste prolétaire, un homme de néant, impropre à la tribune, impropre au pouvoir, à toute sorte de représentation [...] »³.

En 1858 dans *De la Justice* Proudhon affirme : « [...] j'ai mené la vie ouvrière »⁴ et il a ainsi la fierté d'avoir un métier dont il peut vivre « je me souviens encore avec délice de ce grand jour où mon composteur devint pour moi le symbole et l'instrument de ma liberté. Non, vous n'avez pas l'idée de cette volupté immense où nage le cœur d'un homme de 20 ans qui se dit à lui-même : « j'ai un état ! Je puis aller partout ; je n'ai besoin de personne ! »⁵. Donc à la fin de sa vie Proudhon se souvient encore avec émotion des années où il a été ouvrier.

b- L'appartenance à la classe ouvrière est de naissance donc pour Proudhon elle ne peut s'effacer.

¹ Proudhon, P.J., *Confessions d'un révolutionnaire*, Paris, édition Rivière, 1929, p.172

² Proudhon P.J., *Mélanges*, Paris, Librairie Lacroix, 1870, tome II, p.5

³ Proudhon, P.J., *Correspondance*, *op. cit.*, tome V, p. 316

⁴ Proudhon P.J., *De la Justice ...*, *op.cit.*, tome III, p. 103

⁵ *ibid.*

En 1838 dans la candidature Suard Proudhon affirme en parlant de lui et de la classe ouvrière : « [...] lui appartenant encore par le cœur et les affections »¹. Il pense ici à tous les ouvriers qu'il a côtoyés et surtout aux compagnons du tour de France qui forment une fraternité à laquelle il a participé, mais qu'il quitte en reprenant des études.

Proudhon précise qu'il appartient aussi à la classe ouvrière par « la communauté des souffrances et des vœux »² Proudhon a connu de 1827 à 1836 les aléas de la condition ouvrière : le chômage, la dépendance à l'égard des patrons etc. Il voit ici les aspects négatifs de cette condition car, comme tous les ouvriers, il aspire à une vie matérielle meilleure et à plus de dignité

Cette identité ouvrière ne peut s'effacer : le 6 mai 1863 dans une lettre à Gustave Chaudey, Proudhon affirme : « À propos, vous ne comptez que cinq ouvriers dans votre liste [du comité abstentionniste] : j'en vois sept à moins que vous ne pensiez qu'Albert et Greppo ne sont plus des ouvriers. Ainsi, ces deux messieurs auraient été anoblis, affranchis, émancipés, tout ce qui vous plaira, par leur passage aux honneurs. C'est joli. Un trait pour ma narration ! »³. Ainsi, pour Proudhon, un ouvrier qui devient député reste un ouvrier et peut parler au nom des ouvriers. Cela explique qu'il se soit considéré lui-même comme membre de la classe ouvrière toute sa vie, et qu'il estime pouvoir parler au nom des ouvriers.

c- Cependant, il y a eu chez Proudhon une certaine variation dans cette conscience ouvrière

En effet, dans ses *Carnets* du 23 mars 1847 Proudhon écrit : « Je me rattache sincèrement à la bourgeoisie travaillante et progressive ». Cela correspond bien à l'évolution sociale et économique du philosophe qui, après 1843, est avocat d'affaires et fréquente beaucoup plus de bourgeois que d'ouvriers, car il vit chez ses amis Gauthier qui sont de grands bourgeois. Proudhon a lui-même conscience d'une certaine évolution chez lui, d'ailleurs dans ses idées aussi, puisqu'à ce moment il prône l'union de la classe moyenne, qu'il identifie à la bourgeoisie travaillante, avec le peuple. Dans les années 1850, à plusieurs reprises, dans sa

¹ Proudhon, P.J., *Confessions...*, *op.cit.*, p. 172

² *ibid.*

³ Proudhon, P.J., *Correspondance*, *op. cit.*, tome XIII, p. 39

correspondance, Proudhon se réjouit quand ses amis voient en lui un conciliateur social car c'est son souhait le plus cher à cette époque. Mais cela suppose qu'il ne s'identifie pas à une seule classe sociale, mais qu'il soit capable de transcender les classes sociales, grâce à ses capacités intellectuelles et à sa personnalité inclassable.

2 – Le sentiment de la pauvreté est capital chez Proudhon et il l'accompagnera toute sa vie (puisqu'il affirme en 1858 dans *De la Justice* qu'il mourra pauvre), ce qui le rattache à la classe ouvrière.

Mais l'attitude de Proudhon à l'égard de cette pauvreté est double. D'une part, il considère la pauvreté comme un boulet et une fatalité, car elle l'a empêché de terminer ses études et l'a paralysé dans sa vie professionnelle. De plus, ne disposant pas d'un capital, comme les fils de bourgeois, il n'a pas pu s'installer à son compte durablement, et créer une entreprise comme il l'a souhaité à plusieurs reprises. Il s'est endetté pour acheter son imprimerie et a perdu beaucoup d'argent à la revente, ce qui a constitué des dettes perpétuelles à rembourser. Quand il a gagné plus d'argent après 1843, puis en 1848, il a dû éponger ses dettes et en plus aider sa famille pauvre (ses parents plus son frère Charles et ses enfants). Donc Proudhon a souffert de cette pauvreté dès le collège, puisqu'il était alors entouré de bourgeois, ce qui a engendré un sentiment précoce et très fort d'injustice sociale. Dans sa correspondance Proudhon évoque parfois cette pauvreté comme une malédiction qui l'empêche de gagner de l'argent pour faire vivre sa famille correctement.

L'autre attitude face à cette pauvreté ouvrière consiste à s'en draper avec dignité et fierté, et à la brandir comme un étendard, car elle lui donne le droit de se faire le héraut du peuple

3 – En vertu de son identité ouvrière, Proudhon s'est investi d'une mission : il doit être le héraut mais aussi l'instructeur du peuple.

Proudhon se veut le porte-parole et l'interprète de la classe laborieuse. En 1848 il le devient à travers ses journaux dont les titres reflètent sa préoccupation principale : le *Représentant du peuple* en 1848 puis *Le Peuple*, *La Voix du Peuple*. Cela se manifeste aussi par le fait que dans ses journaux il emploie le mot « nous » quand il s'adresse à ses lecteurs. En 1858 Proudhon a toujours le sentiment de parler au nom du peuple, et il le proclame dans *De la Justice*, comme une sorte de défi pour réagir à

la biographie misérabiliste que Eugène de Mirecourt avait fait paraître sur lui. En 1864, peu de temps avant sa mort, Proudhon se revendique encore interprète du peuple : dans sa *Lettre aux ouvriers* du 8 mars 1864 il leur rappelle : « [...] ma pensée ne saurait guère être autre chose que l'interprétation de la vôtre »¹. Il se donne donc pour mission d'aider le peuple à prendre son destin en main, c'est-à-dire à faire advenir le principe de justice qu'il porte en lui car il est consubstantiel au peuple en tant qu'être collectif. Proudhon se veut l'accoucheur de la classe laborieuse.

Proudhon cherche à réhabiliter le peuple dans *De la justice* en prouvant que ce peuple est capable de philosophie car travailler c'est philosopher, il fixe donc tout un programme de philosophie populaire.

Parallèlement Proudhon se pose aussi en instituteur du peuple. Il pense que son rôle est de montrer à la classe laborieuse le chemin vers la Justice, à l'aide de ses ouvrages et de ses articles de journaux, qui exposent les réformes du système économique qui sont nécessaires pour atteindre ce but. Mais, après 1862, la classe ouvrière évolue dans un sens que Proudhon réprouve. Il va donc la morigéner pour essayer de la remettre dans le droit chemin. La correspondance de l'année 1864 témoigne de la double attitude du Bisontin à l'égard de la classe ouvrière : une critique parfois féroce mais aussi une volonté farouche de croire en elle et de tout faire pour l'émanciper.

A certains moments Proudhon apparaît excessivement sévère à l'égard du mouvement ouvrier qui s'organise, car cela se fait sans lui demander son avis, alors qu'il estime être le meilleur conseiller de la classe ouvrière :

« Tous ces membres de sociétés de crédit mutuel et de délégués à l'exposition de Londres me semblent solliciter des souscriptions et des délégations du gouvernement plus que tout autre chose. On les a gâtés par de sottes flatteries ; ils se prennent au sérieux, coudoient la bourgeoisie, et lui disent : place ! Je n'ai jamais compté sur cette dernière ; je compte encore moins sur les nouveaux venus. La plèbe fait son avènement ; c'est-à-dire que nous allons jouir d'un supplément de charlatanisme, d'intrigues, de corruption et de retards. Quant à moi, je me sens plus refoulé

¹ Proudhon, P.J., *Correspondance, op. cit.*, tome XIII, p. 247

encore qu'auparavant. Vienne le jour où je pourrai disposer d'un carré de papier de papier périodique, et j'essaierai de former une opinion d'élite, opinion qui, dans une société en dissolution pourrait bien avoir son jour. Mais ne vous attendez pas à me voir porter la queue des candidatures ouvrières. Ce sera une contradiction de plus que l'on me reprochera »¹.

Le post-scriptum de cette lettre à Larramat du 29 février 1864 n'est pas plus aimable : « Voyez la presse du 1er mars ; elle contient un contre-manifeste ouvrier, qui achèvera de vous démontrer que cette classe n'est pas encore capable de saisir le pouvoir. Pauvres gens ! »².

En effet, depuis le coup d'État de Louis Bonaparte, Proudhon est très déçu par le comportement du peuple, qui a voté dans sa grande majorité pour le nouveau régime. Dans ses lettres à ses amis il se laisse aller à des critiques acerbes à l'égard du peuple :

« Vous avez encore le culte du peuple, mon cher Madier ; il faut absolument vous défaire de cette fausse religion. Il faut servir la liberté et la morale pour elle-même et comme votre plus précieux trésor ; laissez donc là les questions subjectives ; sans mépriser le peuple, qui n'est que sauvage et que nous avons à civiliser, n'en faites pas votre souverain. [...] Que de fois je l'ai surpris, depuis cinq ans, en flagrant délit d'indifférence, d'immoralité, de complot impérialiste, d'ingratitude pour ses initiateurs ! Ah ! Certes, il ne m'a pas trompé ; mais la lâcheté, même prévue, est toujours hideuse à voir. Je frapperai sur ce peuple, je vous en préviens, jusqu'à ce que j'aie fait voler en éclats le dogme prétendu de sa souveraineté »³.

La vie politique du Second Empire amène Proudhon à réfléchir sur le principe de la souveraineté du peuple, et sur les conditions du suffrage universel : quand les libertés démocratiques ne sont pas assurées, il faut voter blanc ou s'abstenir. Mais cette attitude ne fut pas approuvée par la majorité du peuple, ni par la classe ouvrière, elle-même partagée entre ceux qui acceptent de voter pour des candidats bourgeois, et ceux qui veulent voter pour des candidats ouvriers.

¹ Proudhon, P.J., *Correspondance, op. cit.*, tome XIII, 243 – 244

² *ibid.*

³ Proudhon, P.J., *Correspondance, op. cit.*, tome V, p.111

Un événement va provoquer l'intervention de Proudhon dans ce débat. Quelques ouvriers de Rouen et de Paris, qui ont suivi sa directive de vote blanc, et donc lui font confiance, l'interrogent alors sur le Manifeste des 60 pour savoir si en mars 1864 il ne fallait pas changer de tactique et adopter les candidatures ouvrières. Proudhon est heureux qu'on lui demande enfin son avis et se pose alors en instituteur de ce peuple dont il est issu, comme le montre sa lettre à son ami bordelais Buzon le 11 mars 1864 :

« Je me suis fait maître d'école de notre déplorable plèbe ; bienheureux quand ces écoliers polissons ne me brisent pas mes lunettes sur le nez ou ne me cassent pas la tête avec leurs sabots. Ne m'a-t-il pas fallu, à la demande, il est vrai, de quelques braves ouvriers, leur expliquer par le menu comment en sympathisant de toutes mes forces au Manifeste des 60, je ne pouvais cependant conclure comme eux à la candidature ? J'ai fait de cela 16 pages de la taille des vôtres ; trois grands jours employés pour donner la becquée à quelques douzaines de petits. Il est vrai qu'ils le méritent [...] »¹.

Dans ce passage Proudhon mélange les remarques affectueuses à l'égard des ouvriers et les critiques de leur comportement. En effet, à la fin de sa vie, il a le sentiment que la classe ouvrière s'égare en continuant à voter pour l'opposition républicaine mais aussi en proposant des candidatures ouvrières. Il estime alors de son devoir de rappeler aux ouvriers où est leur véritable intérêt, à savoir dans l'abstention ou le vote blanc, car les conditions du suffrage universel ne sont pas démocratiques et selon lui les ouvriers ne doivent pas tomber dans ce piège démagogique. Mais il constate : « beaucoup d'ouvriers ne s'en aperçoivent pas »². Proudhon pense donc que son rôle doit être de leur expliquer pourquoi ils ont tort et en quoi leur attitude retarde le passage à une vraie démocratie c'est-à-dire aux réformes économiques essentielles.

C'est ainsi que, le 8 mars 1864, Proudhon écrit sa *Lettre aux ouvriers* dans laquelle il approuve le raisonnement du Manifeste, qui, à partir du constat de la division de la société en classes, a conclu à la nécessité de candidatures ouvrières, afin que cette classe soit correctement représentée. Mais il n'en tire pas la même conclusion car il estime que,

¹ Proudhon, P.J., *Correspondance*, op. cit., tome XIII, p. 267

² Proudhon, P.J., *Correspondance*, op. cit., tome XIII, p. 257

en 1864, toute candidature aboutit à « pactiser avec l'ennemi » et donc il ne faut ni candidat ni participation au scrutin.

Ce texte témoigne des rapports complexes de Proudhon à l'égard des ouvriers à la fin de sa vie : d'une part, de sa déception et de la distance qui s'est installée entre les ouvriers et lui, dont il est conscient : « Je ne m'attendais pas, je vous l'avoue à être consulté par qui que ce fut dans une affaire pareille. Je croyais le mouvement électoral épuisé, et ne songeait, dans ma retraite, qu'en en amortir autant qu'il pouvait dépendre de moi les effets déplorables. »¹ ; d'autre part, de sa fidélité à la mission qu'il s'est fixé dès 1838 d'être le héraut du peuple : « Mais puisque par des considérations qui me semblent toutes personnelles, votre confiance en mon opinion a cru devoir, pour ainsi dire, me mettre en demeure, je n'hésite point à répondre à votre question, d'autant moins que ma pensée ne saurait guère être autre chose que l'interprétation de la vôtre »².

Cependant, cette *Lettre aux ouvriers* ayant été refusée par plusieurs journaux, elle a été peu divulguée. Mais finalement, Proudhon s'en réjouit, car il décide, dès la mi-mars 1864, de développer les idées que ce texte contient dans un nouvel ouvrage, qu'il ne pourra pas terminer mais qui sera son testament, *De la capacité des classes ouvrières*. Dans sa lettre du 13 juillet 1864 à Defontaine Proudhon résume l'esprit de son dernier livre, dans lequel il continue à se poser avec une grande assurance en instructeur du peuple :

« Notre démocratie ouvrière, nul ne sait mieux que moi, est fort ignorante, encore plus présomptueuse, obstinée dans ses préjugés ; au total elle cherche, elle s'agite, elle est profondément travaillée et dans son esprit et dans sa conscience, et il y a lieu de ne pas se montrer trop mécontent. Il faut lui parler avec sympathie l'encourager en la redressant, l'éclairer sur ses intérêts. C'est dans cet esprit que sera conçue ma prochaine publication »³.

Proudhon accuse ici le peuple de présomption, mais on pourrait lui retourner le reproche, car il ne peut admettre avoir tort face aux ouvriers, dans la stratégie à adopter pour leur donner parole et pouvoir. Il est

¹ Proudhon, P.J., *Correspondance, op. cit.*, tome XIII, p. 247

² (*ibid.*).

³ Proudhon, P.J., *Correspondance, op. cit.*, tome XIII., p. 333

tellement sûr d'avoir raison qu'il passe la dernière année de sa vie, en usant ses dernières forces, à expliquer aux ouvriers le chemin à suivre. La boucle est bouclée : en écrivant *De la capacité des classes ouvrières* Proudhon a eu le sentiment d'être fidèle à son serment de 1838.

En conclusion, j'essaierai de répondre à la question suivante : l'identité ouvrière proudhonienne est-elle compatible avec l'aisance matérielle et le statut d'intellectuel et d'écrivain célèbre ? En effet on peut se demander si la célébrité et l'aisance matérielle ne parviennent pas à faire oublier l'origine sociale, et à modifier l'identité.

Ainsi, à partir de 1848 les revenus de Proudhon sont ceux d'un bourgeois et il vit dans une certaine aisance, même si c'est à crédit. Une famille ouvrière avec deux enfants a un budget maximum de 1500 Fr. par an, alors que Proudhon et sa famille ont un budget d'environ 4000 Fr.. En 1862, en rentrant à Paris, Proudhon loue un appartement à Passy pour 800 Fr. par an, près de son ami Antoine Gauthier, un grand bourgeois, qui paye 1000 Fr., car l'appartement est plus grand. La famille de Proudhon mange de la viande une fois par jour, ce qui est impossible chez un ouvrier. Il faut dire qu'il a des amis qui le comblent de cadeaux alimentaires : patés de perdrix, lièvres, fruits variés et assez rares pour l'époque.

Mais la mentalité de Proudhon n'est pas celle d'un bourgeois : pour lui l'argent n'est qu'un outil, et il vit à crédit sans scrupules, car il estime que sa famille a le droit de vivre correctement. La pauvreté ne lui semble pas du tout un idéal de vie, mais seulement la sobriété. Par rapport à ses amis bourgeois il pense vivre plus sobrement (quand il invite le soir il ne sert au maximum que trois plats !). Mais cette sobriété est relative, et très éloignée de la véritable pauvreté d'une famille ouvrière.

2 - l'affirmation de Proudhon « j'ai vécu avec les pauvres » doit être nuancée. En effet, comme nous l'avons vu, après 1840, Proudhon est entouré d'amis bourgeois. S'il a été lui-même ouvrier, il n'a jamais travaillé en usine. Il n'a approché les ouvriers de la grande industrie ou des mines que très peu dans sa vie : il est descendu une ou deux fois, autour de 1845, à la mine de charbon de la Tardiverie qui appartenait à

ses patrons les Gauthier. Donc Proudhon a peu l'expérience des ouvriers les plus exploités et les plus misérables

3 -Proudhon n'est pas vraiment un ouvrier qui réfléchit à la question sociale de son point de vue d'ouvrier, c'est un intellectuel qui bénéficie d'une vue d'ensemble grâce à sa large culture.

Son vécu de fils du peuple est un point de départ, puis un moteur de sa vie intellectuelle et de sa pensée, et elle peut justifier son désir de parler au nom du peuple qu'il connaît de l'intérieur, contrairement à la plupart des intellectuels de son époque. Mais il est certain que les trois années d'études supérieures, accordées par la pension Suard, ont permis le mûrissement de sa pensée, en même temps qu'elles l'ont éloigné de la condition ouvrière.

Ainsi on constate une modification de sa perception des problèmes sociaux, au fil du temps, des événements, de sa réflexion, ce qui peut expliquer que l'écart entre Proudhon et la pratique du mouvement ouvrier s'accroît après 1858, comme nous l'avons montré. La majorité des ouvriers ne comprend pas son opposition aux candidatures ouvrières et à la grève. La correspondance du philosophe après 1860 reflète son éloignement des ouvriers, dont il a conscience, ce qui se traduit par une critique assez sévère à leur égard.

En résumé on peut dire que toute sa vie Proudhon a revendiqué son identité ouvrière mais que cette identité ne correspond qu'en partie à sa personnalité complexe, et à l'évolution de sa situation sociale. Proudhon se situe en fait à la croisée de beaucoup de chemins : ce n'est pas un véritable ouvrier, mais un intellectuel qui a vécu une période ouvrière (relativement courte). La mission d'interprète et d'instructeur de la classe laborieuse qu'il s'est donnée correspond à cette situation de carrefour qui est la sienne. Proudhon s'est rêvé en conciliateur social, donnant des conseils alternativement, aux ouvriers pour obtenir pacifiquement le fruit de leur travail, et aux classes dirigeantes pour rendre le système économique à la fois plus juste et plus efficace, et finalement c'est peut-être là sa véritable identité.

Des lecteurs de Proudhon sous le Second Empire : la mémoire ouvrière des bibliothèques des amis de l'Instruction.

Olivier Chaïbi

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

La diffusion et la réception d'une pensée sont toujours difficiles à saisir. Celle de Proudhon ne peut évidemment pas échapper à cette difficulté, tant son auteur a varié les modes d'expression à destination de publics variés selon le contexte et le mode de publication. Si les lectorats au XIX^e sont étudiés depuis plusieurs décennies, l'étude des lectorats socialistes est davantage problématique pour plusieurs raisons. D'abord à cause de la censure à laquelle leurs auteurs ont été soumis, rendant leur lecture illégale ; mais aussi pour des raisons idéologiques : la volonté d'exagérer ou minorer leur portée, qui plus est auprès de la classe ouvrière.

En dépit de ces difficultés, nous proposons modestement dans cette contribution d'évoquer la réception des œuvres proudhoniennes. Puis, à la recherche d'un lectorat ouvrier de Proudhon, nous allons nous intéresser aux bibliothèques des amis de l'Instruction, une institution à laquelle participèrent plusieurs collaborateurs de Proudhon sous le Second empire et qui était destinée à l'instruction des ouvriers.

La réception des œuvres proudhoniennes au mitan du XIXe

La toile de Gustave Courbet de 1865 représentant Proudhon et ses filles, véritable manifeste artistique de la pensée proudhonienne¹, met en valeur l'importance de l'écrit dans ce siècle. Proudhon y est représenté assis à côté d'une liasse de différents papiers : livres, brochures, lettres, révélant ainsi la diversité des supports de communication et d'écriture proudhoniennes, une diversité d'écritures à mettre en lien avec la diversité des lectures et des lecteurs de Proudhon selon qu'il s'agisse de correspondances, d'articles, de mémoires, de textes polémiques, de traités de morale ou autres.

Moraliste, philosophe, économiste... Proudhon a aussi été journaliste et représentant du peuple sous la Seconde République, période durant laquelle il a écrit de nombreux discours destinés à un large public. L'adhésion à ses principes ou opinions permet d'identifier quelques fidèles. Mais être « proudhonien », avec toute la difficulté de définir ce terme, n'implique pas pour autant être lecteur de Proudhon, et encore moins ouvrier. Si l'on prend l'exemple de Greppo, ce canut devenu représentant du peuple et fidèle à Proudhon à l'Assemblée, il est possible qu'il ait peu lu Proudhon. L'anecdote du vote en sa faveur le 31 juillet 1848 alors qu'il n'avait pas entendu son discours est révélatrice à cet égard.

En revanche, plusieurs œuvres majeures de Proudhon furent destinées au départ à un lectorat très ciblé. Son célèbre mémoire sur la Propriété était d'abord destiné aux membres de l'Académie auprès de laquelle il avait sollicité une bourse d'étude, quant aux tomes de *De la Justice*, ils se présentaient au départ comme une lettre ouverte à « Son Éminence Mgr Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon ». S'il y a bien dans ses ouvrages une plaidoirie en faveur du peuple, on est bien loin d'un lectorat ouvrier.

Avant de chercher le lectorat ouvrier proudhonien, commençons par présenter quelques caractéristiques du lectorat ouvrier en France au XIXe. Il nous faut pour cela nous appuyer sur les études et enquêtes sur l'alphabétisation. Un des premiers critères pris en compte pour la mesurer est la signature des contrats de mariage. L'enquête de Louis Maggiolo en 1877-1879 fait apparaître qu'entre 1786 et 1790 47% des hommes et 27% des femmes savaient signer au moment du mariage.

¹ Michèle Haddad, « le portrait de P.-J. Proudhon en 1853 par Gustave Courbet » in *Archives proudhoniennes*, 2001.

Entre 1871 et 1875, leur part respective est passée à 78% pour les hommes et 66% pour les femmes¹. En 1866, un an après mort de Proudhon : les signatures concernaient 72% d'hommes et 55% de femmes. Si ces chiffres reflètent la part croissante de l'écrit dans la société du XIXe et renseignent sur les progrès de l'apprentissage de l'écriture, ils ne permettent pas de dire grand chose sur les lectorats au XIXe.

En 1866, un recensement de la population a pris en compte les capacités des Françaises et Français à lire et écrire. Il en ressortait alors que 55% des hommes et femmes de plus de 5 ans savaient lire et écrire et 67% savaient au moins lire. Son étude reflétait que l'alphabétisation en France était plus poussée dans le Nord et l'Est, concernait davantage les villes que les campagnes, et bénéficiait davantage aux hommes qu'aux femmes. Si ces résultats ne sont guère surprenants, ils nous permettent de constater néanmoins que Proudhon pouvait jouir d'un large lectorat potentiel, qui comme lui venait davantage des milieux urbains et masculins.

Venons-en à présent aux lecteurs proudhoniens connus : Il y a d'abord les intimes, les proches, comme Charles Beslay ou Gustave Chaudey, dont les correspondances avec Proudhon font apparaître des allusions bien précises aux œuvres de leur confident. Si ces deux derniers ont des positions politiques favorables aux ouvriers, le premier est un ingénieur et le second un avocat. On trouve ensuite parmi les lecteurs connus de Proudhon de nombreux « intellectuels » célèbres comme Marx, Grün ou Bakounine. L'influence de Proudhon sur ces auteurs, qu'ils la revendiquent ou la réfutent, est incontestable. Elle témoigne par ailleurs de la portée internationale de la pensée de Proudhon et de sa lecture dans les milieux des exilés et dissidents politiques. Par ailleurs, parmi les « intellectuels » qui lisent Proudhon, on peut aussi compter ses détracteurs, à l'instar des libéraux ou conservateurs comme Frédéric Bastiat ou Adolphe Thiers, qui pour critiquer le pourfendeur du socialisme ont bien dû lire quelques ouvrages de l'ardent polémiste.

Parmi les lettrés qui ont pu être des lecteurs de Proudhon, il y a également ses éditeurs, comme E. Dentu, mais aussi les censeurs et la police politique dont les archives font apparaître une attention particulière aux ouvrages de l'auteur de la « propriété c'est le vol. »

¹ W. Sachs et F. Furet, « la croissance de l'alphabétisation en France », *Annales ESC*, 1974, vol. 29, n°3, p. 714-737.

Pour trouver des lecteurs ouvriers de Proudhon, il faut d'abord pénétrer dans le monde de cette élite intellectuelle du monde du travail manuel qu'était le monde de l'imprimerie fréquenté par Proudhon dès son plus jeune âge. Aussi, les ouvriers d'imprimerie et de journaux qui ont publié les œuvres de Proudhon ont bien été obligés de les parcourir. Il s'agit essentiellement de protes, de typographes ou de correcteurs. La popularité de Proudhon auprès de quelques typographes avant qu'il ne devienne connu dans toute la France est révélée par la Révolution de 1848. Le 26 février, quatre citoyens armés de leurs fusils rendirent visite à Proudhon en son domicile parisien pour le presser de publier ses propositions de réformes sociales. Il s'agissait des ouvriers typographes Joseph Mairet, Georges Duchêne, Louis Debock et Louis Vasbenter¹.

Si les lecteurs ouvriers de Proudhon semblent difficiles à trouver, il ne faut pas oublier pour autant que c'est bien aux ouvriers que Proudhon s'est adressé du début à la fin de sa carrière d'écrivain. Son premier écrit public est sa lettre de candidature à la pension Suard en 1838 dans laquelle il écrit :

« né et élevé au sein de la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affections, et surtout par la communauté des souffrances [...] la plus grande joie du candidat serait [...] de pouvoir travailler sans relâche à l'amélioration intellectuelle et morale de ceux qu'il se plaît à nommer ses frères et compagnons. »

Et Proudhon n'a jamais trahi sa fidélité à la classe ouvrière, comme en témoigne l'un de ses derniers ouvrages, *De la capacité des classes ouvrières*, écrit en 1865, et en préambule duquel est écrit : « L'auteur à quelques ouvriers de Paris et de Rouen qui l'avaient consulté sur les élections. »

Ainsi, Proudhon ne doute jamais publiquement de la capacité des ouvriers à s'émanciper par l'instruction et ne tient pas à distinguer les activités intellectuelles des activités manuelles. Par ailleurs, la figure du peuple se révèle plus importante chez Proudhon que celle de l'ouvrier, même s'il y a parfois sous sa plume, comme sous celles de nombreux pères de la question sociale, assimilation entre le peuple, les ouvriers et l'ensemble des travailleurs, comme en témoignait en 1848 le *Représentant du Peuple*. En manchette du journal, on pouvait lire : « *Le Représentant du Peuple, Journal des Travailleurs.* » Il avait pour

¹ P. Hauptmann, *op. cit.*, p. 830.

devise : « Qu'est-ce que le producteur ? Rien. Que doit-il être ? Tout. Qu'est-ce que le capitaliste ? Tout. Que doit-il être ? Rien. »

C'est notamment à travers la presse que Proudhon a à la fois atteint son plus large lectorat et sans doute atteint le plus de lecteurs ouvriers. Même si l'on ne peut affirmer clairement quelle était la nature du lectorat des journaux proudhoniens, l'important tirage des journaux impliquait une assise populaire, surtout à une époque où la lecture du journal était plus collective et partagée qu'aujourd'hui. Ainsi, le *Représentant du Peuple* a atteint les 20 000 tirages quotidiens en 1848, et en 1849, le *Peuple* atteint les 45000, « quarante-cinq mille allumettes » affirmait fièrement son principal rédacteur, au grand dam de Victor Hugo qui le méprisait profondément¹.

Les liens entre une presse socialiste et un lectorat ouvrier susceptible de lire Proudhon sont mis en exergue avant même la Révolution de 1848 par une autre figure ouvrière de la presse socialiste : Martin Nadaud. Ce dernier encouragea Proudhon à souscrire au *Populaire*, un projet de journal initié par Cabet. Malgré le refus de Proudhon, Nadaud écrivit plus tard :

« La réputation de Proudhon était naissante ; il avait donné à un de ses livres ce titre étonnant de hardiesse : *la propriété c'est le vol*. Il n'en fallut pas d'avantage pour amener contre lui la plupart des journaux et pour en amener d'autres à le glorifier ; car on connaît en France la puissance des mots sur l'opinion publique. Ce grand démolisseur devint très populaire ; il contribua beaucoup au développement des questions socialistes à une époque où elles étaient peu connues². »

Si ce témoignage prouve bien la diffusion de la pensée de Proudhon au sein de milieux ouvriers, il ne nous informe pas pour autant sur la réalité de son lectorat, tant celui de la presse est encore plus difficile à saisir que celui du livre dont la diffusion est plus limitée. Si l'on prend le cas des lecteurs du *Peuple*, on constate qu'ils sont davantage décrits par ses détracteurs qui voient dans les partisans de Proudhon des incendiaires ou des démolisseurs et redoutent de savoir que des exemplaires du journal circulent dans les casernes. Les lecteurs de Proudhon apparaissent ainsi dans les caricatures de Cham, par opposition aux « ouvriers sages »

¹ Victor Hugo, *Choses Vues*, notes sur la situation, 24 mars 1849.

² Martin Nadaud, *Mémoire de Léonard, ancien garçon maçon*, (1895), La découverte poche, 1998, p. 234.

loués par le parti de l'Ordre. Ces exemples témoignent de la difficulté à saisir la réalité du lectorat ouvrier proudhonien. Pour cette raison comme d'autres évoquées ci-dessus, l'étude d'une bibliothèque ouvrière au sein de laquelle l'on trouve des ouvrages de Proudhon permet de se faire une idée plus précise de la lecture de Proudhon au XIXe.

Les bibliothèques des amis de l'Instruction : une association de lecteurs ouvriers

On peut encore admirer aujourd'hui au 54, rue de Turenne, dans le 3e arrondissement de Paris, au sein de cet ancien quartier ouvrier, ce « lieu de mémoire¹ » qu'est l'ancien hôtel Montrésor, une résidence du favori de Gaston d'Orléans, héros de la Fronde contre le jeune Louis XIV. L'hôtel particulier est depuis devenu une école, mais aussi une bibliothèque. En plus de ses écussons et ornements sculptés, la bâtisse présente côté rue une grande enseigne illustrée dans un style mêlant art nouveau et classicisme républicain. On y voit une femme vêtue à la gréco-romaine en position de lectrice, assise sur un trône, entourée de laurier et auréolée d'un disque rayonnant. Cette allégorie évoque une Marianne de l'Instruction qui tient en ses mains un livre titré « les amis de l'instruction ».

La BAI (Bibliothèque des Amis de l'Instruction), réhabilitée dans les années 1970 par des passionnés et des érudits du quartier, est une ancienne bibliothèque populaire, créée en 1861 par des ouvriers, et composée alors en grande partie par des ouvriers, qui choisissaient eux-mêmes les œuvres du catalogue. La BAI dispose de quelques œuvres de Proudhon. Son principal fondateur est Jean Baptiste Girard, un ouvrier typographe, fils de vigneron, qui fut condamné à la prison en 1850, entre autres pour avoir animé une discussion publique sur la pensée de Proudhon. Sa vie présente d'ailleurs de nombreuses analogies avec celle du polémiste également emprisonné pour ses opinions. En effet, comme Proudhon, Girard est issu d'une famille d'artisans ruraux et a dû travailler jeune dans les champs, où il fut cocher. C'est également un autodidacte qui arrive à Paris en 1840 et suit alors les cours de l'Association philotechnique animés par beaucoup d'anciens saint-simoniens soucieux d'instruire les travailleurs. En 1849, Girard joue un rôle important dans l'Union des Associations de travailleurs, dont

¹ Cf Pascale Marie, « la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du IIIe » in *les lieux de mémoire* sous la direction de Pierre Nora, 1984.

beaucoup ont adhéré à la Banque du Peuple. Condamné à la prison en 1850, il fonde en 1861 la première BAI dans le quartier du Marais, avant d'en initier dans d'autres quartiers de Paris et d'autres villes de banlieue ou de Province¹.

Issu du même milieu et appartenant à la même génération que Proudhon, J.-B. Girard partage des valeurs et sensibilités communes avec celui-ci. Autodidacte, il donne une importance équivalente à l'enseignement professionnel et à l'instruction morale et intellectuelle des travailleurs. Influencé par les théories saint-simoniennes et fouriéristes, il accorde un rôle prédominant aux associations et au mutualisme pour l'émancipation des travailleurs. Les bibliothèques des amis de l'Instruction poursuivent ainsi cet objectif par l'instruction des travailleurs et une organisation associative.

Dès l'année de la fondation de la première BAI, Proudhon fut sollicité par Charles Beslay à ce sujet, comme l'a mis en évidence Rosemarie Ferenczi lors d'un colloque sur la BAI en 1984². Il lui répondit le 25 octobre 1861 d'Ixelles en Belgique où il s'était exilé. On apprend dans cette lettre que Charles Beslay se pressait d'acheter les ouvrages de son ami, alors que ce dernier se proposait de les lui envoyer. Toutefois, Beslay sollicita Proudhon pour qu'il offre quelques ouvrages à la BAI. Proudhon accepta, mais désirait « auparavant avoir quelques détails sur cette compagnie. » Craignant le bonapartisme qui « se fourre partout », il redoutait de « sentir ses coudes »³. Sur ce plan, Proudhon avait eu une bonne intuition, car les autorités impériales surveillaient de près la jeune institution d'instruction populaire. D'après le récit de Delamarche, un membre de la BAI, le maire les aurait dénoncés en 1862 aux autorités comme « factieux, anarchistes » du fait qu'ils aient refusé de l'avoir pour président honoraire. La bibliothèque dut alors quitter les locaux municipaux et se réfugier à l'école centrale dirigée par M. Perdonnet. Il semble par ailleurs que des débats houleux sur la volonté d'introduire des œuvres de Proudhon aient renforcé les autorités dans leur choix⁴. Il

¹ Sur Jean-Baptiste Girard, voir Ian Frazer, « Jean-Baptiste Girard (1821-1900) : fondateur des bibliothèques des amis de l'Instruction (1861) » in *Lectures et lecteurs au XIXe siècle : la Bibliothèque des Amis de l'Instruction*, actes du colloque du 10 novembre 1984, pp. 61-86.

² Rosemarie Ferenczi, « Influences de Proudhon » in *op. cit.*, pp. 49-54.

³ Proudhon, *Correspondance*, tome XI, Slatkine, 1971, p. 246.

⁴ I. Frazer, *op. cit.*, p. 72.

faut savoir que depuis 1833 et 1837, les circulaires de Guizot et de Salvandy rappelaient aux municipalités les obligations de l'arrêté consulaire de 1803 invitant impérativement les bibliothécaires à adresser une copie de leurs catalogues au ministère.

Toutefois, Girard fonda une autre BAI dans le Ve arrondissement de Paris qui introduisit dès 1864 dans ses rayons le *Manuel du spéculateur*. Par la suite Proudhon fit don de plusieurs de ses ouvrages à la bibliothèque du Ve, qui inscrit dans son catalogue en 1866 le mémoire sur la propriété. Le tournant libéral de l'Empire et le décès de Proudhon rendaient les œuvres de ce dernier moins dangereuses. En 1868 fut créée une section « économie politique » à la BAI du IIIe qui fit entrer alors 5 œuvres de Proudhon. En 1875, le catalogue en comptait alors 7. A la même époque Charles Fauvety, qui avait été très proche de Proudhon sous la Seconde République, présidait depuis plusieurs années la BAI d'Asnières où Girard finit sa vie. Or Fauvety avait promis dès 1862 des ouvrages pour la BAI du XVIIIe. Il est fort probable que ce dernier plaida pour l'introduction d'œuvres de Proudhon dans les BAI.

Le cas des BAI offre ainsi un bel exemple d'ouvriers militants pour la lecture de Proudhon, bravant ainsi la censure et les autorités, parfois au péril de leur liberté. On peut de plus se faire une idée de leurs professions à travers la composition sociale de la BAI en 1861, connue grâce aux registres des premiers adhérents. On dénombrait alors 32 % d'artisans et d'ouvriers, 8% de typographes, 21 % d'employés et commis et 39 % d'autres catégories professionnelles. En tout, près de 200 métiers étaient exercés par les 500 premiers adhérents. On trouvait parmi eux des fabricants de bouton, des ouvriers en bronze, des fabricants de chaussure, des ajusteurs, des doreurs, monteurs, mosaïstes, tisseurs, tourneurs, couteliers, tapissiers, graveurs, mais aussi des garçons de café, des dessinateurs, des architectes, des enseignants, un docteur, et même un rentier. Une sociologie à mettre en lien avec le quartier faubourien et qui rappelle évidemment la population ayant adhéré une douzaine d'années plus tôt à la Banque du Peuple. Charles Fauvety, César Daly et Jules Viard, bien qu'ils ne soient pas des ouvriers, faisaient d'ailleurs partie des anciens proches de Proudhon qui participèrent aux BAI.

Les BAI ne sont par ailleurs pas les seules bibliothèques populaires où des lecteurs ont voulu lire Proudhon et ont dû pour cela faire face à des exemples de censure à l'égard de ses ouvrages, comme pour la plupart de ceux d'auteurs révolutionnaires ou socialistes. En 1866, Jean Macé

inscrit la création de bibliothèques populaires dans le programme de la Ligue de l'enseignement, encourageant ainsi un mouvement qui inquiétait certains notables. Le cas des bibliothèques populaires de Saint-Étienne est connu en raison du discours de M. Sainte-Beuve à propos des bibliothèques populaires, prononcé au cours d'une séance du Sénat le 25 juin 1867.

Lors du débat sur la loi d'instruction primaire, le baron de Chapuis-Montlaville s'était déjà emporté au sujet de Renan le 30 mars 1867 en ces termes, suscitant de vives approbations dans l'assemblée :

« Il n'est pas possible de ne pas éprouver une affliction profonde lorsqu'on voit, dans une certaine littérature moderne dont on vient louer les auteurs, fouler aux pieds les lois de l'ordre éternel, attaquer la religion, base de l'ordre social. Il n'est pas permis de venir ici faire l'éloge de ces hommes qui portent l'incendie dans la société, en répandant dans les masses des doctrines d'athéisme et d'irréligion. C'est là un danger social contre lequel doivent se réunir toutes les forces des hommes de bien. »

Comment ne pas songer alors aux calomnies connues par Proudhon quelque temps plus tôt ? Dans ce contexte, le 21 juin, le sénateur Suin présenta une pétition de deux cent notables de Saint-Étienne, qui se plaignaient du choix que l'on avait fait de certains ouvrages pour former deux bibliothèques populaires sous le patronage de l'autorité municipale. Les ouvriers se voyaient reprocher les choix de Voltaire, Rousseau, Sand, Sue, Michelet, Renan et même Lamennais. On les accusait aussi de faire progresser des doctrines sociales dangereuses à travers les œuvres d'Enfantin, Louis Blanc, Fourier et bien sûr Proudhon.

H. Rochefort et surtout Sainte-Beuve défendirent alors ces auteurs jugés séditieux le 25 juin 1867. Ils plaidèrent alors en faveur de la liberté de conscience et d'opinion dans les bibliothèques populaires, et surtout défendirent Proudhon en des termes fort évocateurs sur sa popularité posthume :

« Sur votre liste, que trouvais-je encore ? Proudhon. Celui-là, il est voué, je le sais, aux dieux infernaux. C'est ailleurs, dans un autre lieu qu'ici, devant des auditeurs ou des lecteurs plus désintéressés et plus attentifs, que j'ai essayé et que j'essayerai encore d'expliquer comme il convient quelques-unes de ses violences et de ses extrémités de parole : penseur ardent et opiniâtre, dialecticien puissant, satirique vigoureux et souvent éloquent, qui ne marchandait pas les vérités, même aux siens, rude honnête

homme mort à la peine. Quant à ses idées, les politiques et les économistes savent aujourd'hui qu'il y a beaucoup à en profiter et à y prendre. On peut être homme du peuple, homme de travail, et s'instruire en le lisant. »

Une telle défense de Proudhon au sein du Sénat témoignait de son large lectorat et de la vocation pédagogique de ses œuvres pour le travailleur. Quant à la volonté des conservateurs d'imposer ses lectures au peuple, Sainte-Beuve la gaussait tout en louant les efforts pour l'instruction :

« On veut de nos jours que tout le monde sache lire. M. le ministre de l'Instruction publique y pousse de toutes ses forces, et je l'en loue. Mais est-ce que vous croyez que vous allez tailler au peuple, ses lectures, lui mesurer ses bouchées, lui dire : Tu liras ceci et tu ne liras pas cela? Mais une telle défense, de votre part, mettrait un attrait de plus et comme une prime à tous les livres que vous interdiriez. »

Peut-on en déduire pour autant que les interdits sur les œuvres de Proudhon auraient encouragé sa lecture ? Là encore, l'historien ne pourra que spéculer sur quelques sources, mais l'expérience des BAI tendrait à confirmer cette hypothèse.

UNE PAGE SE TOURNE ...

Nous publions cette année le dernier numéro des *Archives proudhoniennes* car la société Proudhon se lance dans l'aventure numérique

- avec une revue en ligne la *Revue des études proudhoniennes*
- avec le développement de son nouveau site **www.proudhon.net**

Certains numéros des *Archives proudhoniennes* sont déjà accessibles en libre accès sur **proudhon.net** et les exemplaires papier restent disponibles au siège de la Société P.-J. Proudhon :

La Blanchetière
72 320 COURGENARD

Table des matières

Proudhon et les identités ouvrières

Georges NAVET, Présentation générale	p. 3
Samuel HAYAT, Les ouvriers au temps de Proudhon : éléments d'histoire sociale ...	p. 9
Georges NAVET, La figure du travailleur dans <i>De la Justice</i> ...	p. 23
Eric LECERF, L'ouvrier proudhonien, sujet de dignité	p. 37
Chantal GAILLARD, Proudhon, l'introuvable ouvrier	p. 55
Olivier CHAÏBI, Des lecteurs de Proudhon sous le Second Empire : la mémoire ouvrière des bibliothèques des amis de l'instruction	p. 71

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie La Botellerie,
à Vauchrézien (Maine-et-Loire)
en octobre 2014.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014.